

Foire internationale d'Alger  
Tebboune inaugure la 57<sup>e</sup> édition

PAGE 5



Le chef de l'État a entamé sa tournée par le pavillon de l'Espagne, invitée d'honneur de cette édition, qui prend part à la manifestation avec plusieurs entreprises actives dans divers secteurs économiques.



L'ÉCHO DES  
RÉSEAUX SOCIAUX

Le come-back de Ronaldinho

PAGE 15



QUOTIDIEN  
**CRÉSUS**

www.cresus.dz

In medio stat virtus

Pour accélérer les dossiers liés aux biens mal acquis

Un magistrat  
dépêché  
à Paris

PAGE 4



Législatives du 2 juillet  
Le temps des programmes,  
loin des querelles

PAGE 3



الانتخابات التشريعية  
2026/07/02

Métallurgie  
Un géant indien  
débarque

PAGE 7

Sommet de la Ligue arabe  
à Amman

Alger au cœur des  
échanges diplomatiques

PAGE 4



DE LA SORTIE DU GAFI  
À L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE

**L'Algérie change  
d'échelle**

PAGE 6



Les réformes engagées par notre pays en matière de gouvernance financière et de modernisation administrative ouvrent la voie à une économie plus transparente, plus efficace et davantage connectée aux standards internationaux.

Lutte contre la corruption

**Une responsabilité collective**

PAGE 5

Législatives  
2026

## Campagne électorale Consolider la relance économique

**Entre soutien à l'investissement, modernisation de l'administration et diversification de l'économie, les partis exposent des visions distinctes mais convergentes sur la nécessité d'améliorer le cadre de vie et de stimuler la croissance.**

À l'approche des élections législatives du 2 juillet, les différentes formations politiques placent le développement local et la relance économique au cœur de leurs programmes. Amélioration du cadre de vie, modernisation des infrastructures, soutien à l'investissement et diversification de l'économie figurent parmi les principales priorités mises en avant durant cette campagne électorale. À chacune de ses sorties sur le terrain, la secrétaire générale du Parti des travailleurs (PT), Louisa Hanoune, affirme que le renforcement du développement durable figure parmi les principaux engagements de sa formation politique. Insistant sur la dimension sociale de l'État, elle dénonce l'affaiblissement du secteur public et l'aggravation des inégalités sociales. La préservation et le renforcement des acquis sociaux constituent, selon le PT, une ligne rouge à ne pas franchir.

Sur le plan économique, le programme du PT repose sur le soutien à l'économie nationale dans des secteurs stratégiques tels que l'industrie, l'agriculture, la pêche et les autres activités créatrices de richesse. «Nous devons travailler à immuniser le pays et à réduire au maximum la dépendance au marché mondial en assurant notamment notre propre sécurité alimentaire, car il en va de la sécurité nationale», a estimé Louisa Hanoune.

La secrétaire générale du PT critique également les blocages bureaucratiques qui entravent la bonne gouvernance. Le parti plaide pour une accélération des



réformes, notamment à travers la création d'un ministère de la Planification chargé de définir les priorités de développement à l'échelle nationale, en tenant compte des spécificités de chaque wilaya.

Le Parti des travailleurs regrette, par ailleurs, que les classes moyennes et les catégories les plus modestes continuent de supporter une forte pression fiscale, alors que l'impôt sur la fortune, bien qu'existant, n'est toujours pas appliqué. Sa feuille de route insiste ainsi sur la nécessité de mettre en œuvre cet impôt de manière effective.

### LE RND PRÔNE LE RENFORCEMENT DU CONTRÔLE

De son côté, le Rassemblement national démocratique considère la relance du développement local comme la pierre angulaire de la croissance économique.

Dans son programme, le parti préconise la multiplication des projets de proximité afin d'améliorer le cadre de vie des citoyens.

Sur le plan économique, le RND met l'accent sur le renforcement des organes de contrôle grâce à la généralisation de la numérisation et à l'amélioration de la transparence financière. Le parti plaide également

pour l'accélération de la transformation numérique, la décentralisation et la simplification des procédures administratives, notamment dans le domaine de l'investissement.

Le RND préconise aussi la relance des activités productives du secteur industriel, en particulier dans les industries de transformation, tout en encourageant le développement des petites et moyennes entreprises ainsi que de la sous-traitance industrielle. La promotion du produit national figure également parmi ses priorités, avec l'objectif de renforcer sa compétitivité et de réduire progressivement la dépendance aux importations.

Estimant que certaines lenteurs persistent dans le processus décisionnel, le parti propose la création d'un organe régional de coordination et de contrôle composé de walis, d'élus locaux et de

parlementaires. Cette structure aurait pour mission de mutualiser les ressources, de coordonner les efforts et de favoriser la coopération entre les différents acteurs du développement.

### LE FFS MISE SUR UN FONDS SOUVERAIN

Pour sa part, le Front des forces socialistes propose un programme axé sur la justice sociale et le rapprochement entre les institutions et les citoyens. Sur le plan économique, le parti défend une diversification accélérée de l'économie nationale en orientant une partie des revenus des hydrocarbures vers l'industrie, le tourisme et l'économie de la connaissance.

Le programme du FFS prévoit également la protection de la souveraineté économique, la promotion de l'innovation et le soutien aux initiatives créatrices de richesse. Le parti propose la création d'un fonds souverain alimenté par les recettes issues des hydrocarbures afin de financer des projets structurants pour l'économie nationale.

Le FFS insiste également sur la nécessité d'un code de l'investissement stable, transparent et attractif. Comme l'a expliqué son premier secrétaire, Youcef Aouchiche, le parti entend proposer un nouveau modèle économique permettant à l'économie nationale d'accélérer son développement. Cet objectif passe, selon lui, par une rupture avec la logique de rente et la levée des obstacles bureaucratiques qui freinent l'investissement et la création de richesse.

S. Smati

À l'approche des élections législatives du 2 juillet, les partis en campagne appellent à une forte mobilisation des électeurs. Malgré des différences programmatiques, ils partagent des priorités communes, notamment la protection du pouvoir d'achat, le renforcement des acquis sociaux, le soutien à la jeunesse et la poursuite des réformes économiques visant à consolider le développement national. Dans un contexte marqué par les fluctuations des marchés internationaux et les préoccupations liées au coût de la vie, la question du pouvoir d'achat s'impose comme l'un des thèmes majeurs de la campagne.

Le secrétaire général du Front de libération nationale (FLN), Abdelkrim Benmbarek, a réaffirmé l'engagement de sa formation à poursuivre les efforts visant à protéger les revenus des citoyens. Il a notamment mis en avant la lutte contre la spéculation, le contrôle des prix et le soutien aux catégories sociales les plus vulnérables. Pour le responsable du FLN, les élections du 2 juillet constituent «une étape nationale majeure» qui dépasse le simple cadre de la compétition électorale. Il a souligné la nécessité de poursuivre le processus de construction institutionnelle et les réformes engagées afin de renforcer la stabilité et le développement du pays.

Le programme du FLN, structuré autour de 13 axes, accorde une place centrale à la justice sociale et la préservation du pouvoir d'achat. Il préconise également une diversification économique fondée sur le développement des petites et moyennes entreprises, le soutien à l'agri-

## POUVOIR D'ACHAT Une préoccupation partagée



culture et la création de nouvelles opportunités d'investissement.

### LA JEUNESSE, ENJEU CENTRAL DU SCRUTIN

De son côté, le président du Mouvement de la société pour la paix (MSP), Abdelali Hassani Cherif, a placé la question de la participation des jeunes au centre de son discours politique.

Lors de rassemblements populaires organisés à Constantine puis à Mila, il a estimé que la jeunesse constitue «la véritable richesse de l'Algérie» et qu'elle doit bénéficier d'une représentation accrue au sein de l'Assemblée populaire nationale.

Selon lui, l'implication des jeunes dans les processus décisionnels est de nature à

enrichir le débat législatif et à apporter des réponses mieux adaptées aux mutations économiques, sociales et technologiques que connaît le pays.

Le responsable du MSP a également insisté sur l'importance de renforcer la cohésion nationale et de préserver le front intérieur face aux défis régionaux et internationaux. Il a estimé que la consolidation du tissu social constitue un

préalable indispensable à toute stratégie de développement durable.

### POUR UNE ÉCONOMIE PRODUCTIVE

Au-delà des questions sociales, les formations politiques accordent une attention particulière aux enjeux économiques.

Abdelali Hassani Cherif a ainsi plaidé pour la construction d'une économie productive et diversifiée, moins dépendante des revenus de la rente. Il a appelé à l'élaboration d'un projet économique national capable de valoriser les importantes ressources du pays, notamment dans les domaines de l'énergie et de l'industrie, tout en renforçant la capacité de l'économie nationale à résister aux perturbations internationales.

Le dirigeant du MSP a notamment évoqué les conséquences des tensions géopolitiques mondiales, des perturbations des chaînes d'approvisionnement et des fluctuations des prix des matières premières, qui continuent d'exercer des pressions sur les économies à travers le monde.

### PROMOTION DES COMPÉTENCES

Pour sa part, le président du Mouvement El-Bina, Abdelkader Bengrina, a mis l'accent sur le rôle des futures législatives dans l'émergence d'une représentation parlementaire capable de répondre aux préoccupations des citoyens, particulièrement celles de la jeunesse.

Lors d'un meeting à Djelfa, il a estimé que le scrutin du 2 juillet doit permettre l'élection de compétences aptes à accompagner les projets de développement et à contribuer à la création de richesse et d'emplois.

Le président du Mouvement El-Bina a également insisté sur la nécessité de protéger les jeunes contre les fléaux sociaux, notamment la toxicomanie, tout en renforçant les mécanismes favorisant leur insertion économique et sociale.

À Sétif, il a détaillé les orientations économiques de son programme, fondé notamment sur la création de pôles industriels compétitifs spécialisés. Cette approche vise à renforcer l'intégration des petites et moyennes entreprises dans les chaînes de production, à améliorer les capacités d'exportation et à favoriser une meilleure insertion de l'économie nationale dans les marchés internationaux.

I. Khermane

Législatives  
2026

Législatives du 2 juillet

# Le temps des programmes, loin des querelles

**Encadrée par une charte d'éthique et des règles plus strictes, la campagne pour les législatives du 2 juillet offre l'image d'un débat politique plus serein, centré sur les attentes des citoyens et les priorités du pays.**

À quelques jours de la fin de la campagne électorale pour les élections législatives du 2 juillet, un constat s'impose : le paysage politique offre cette année une image sensiblement différente de celle observée lors de précédentes consultations. Alors que les campagnes électorales ont souvent été marquées par des confrontations verbales, des accusations croisées ou encore des clivages idéologiques exacerbés, l'actuel échéance se déroule dans un climat relativement apaisé où le débat politique semble privilégier les programmes aux polémiques.

Cette évolution n'est pas le fruit du hasard. Elle s'inscrit dans un cadre juridique et réglementaire renforcé visant à encadrer le déroulement de la campagne et à préserver la sérénité du processus électoral. Les nouvelles dispositions introduites dans la législation électorale, conjuguées aux mécanismes de contrôle mis en place par l'Autorité nationale indépendante des élections, ont contribué à instaurer de nouvelles pratiques politiques fondées sur le respect mutuel et la concurrence loyale.

La signature par les candidats et les partis politiques d'une charte d'éthique électorale constitue l'un des principaux instruments de cette démarche. Ce document engage les participants à observer des règles de conduite précises durant toute la période de campagne. Il interdit notamment les attaques personnelles, les propos diffamatoires, les discours haineux ou toute forme d'incitation à la division. L'objectif affiché est de garantir un débat démocratique centré sur les idées et les propositions plutôt que sur les affrontements entre adversaires politiques.

## L'ÉGALITÉ DES CHANCES COMME PRINCIPE DIRECTEUR

Les autorités électorales ont également insisté sur la nécessité de préserver la neutralité des institutions publiques. L'utilisation des administrations, des lieux de culte, des établissements publics ou des moyens matériels de l'État à des fins partisans fait l'objet d'une vigilance particulière. Cette orientation traduit une volonté



de consolider le principe d'égalité des chances entre les différents candidats et de protéger la liberté de choix des électeurs.

Sur le terrain, les effets de ces mesures semblent perceptibles. Depuis le lancement officiel de la campagne au début du mois de juin, les activités électorales se déroulent sans incidents majeurs.

Les meetings, rencontres de proximité et sorties sur le terrain privilégient généralement la présentation des programmes et des priorités défendues par chaque formation politique. Les échanges restent globalement mar-

qués par la retenue, loin des tensions qui avaient parfois caractérisé certaines campagnes du passé.

Cette atmosphère relativement apaisée ne signifie pas pour autant l'absence de divergences. Les partis engagés dans la compétition continuent de défendre des visions différentes concernant les enjeux économiques, sociaux et institutionnels du pays. Toutefois, ces divergences s'expriment davantage à travers des propositions et des argumentaires qu'à travers des attaques directes contre les adversaires. Plusieurs formations mettent ainsi l'accent sur les préoccupations

quotidiennes des citoyens, notamment le pouvoir d'achat, l'emploi, le logement ou encore les services publics. D'autres insistent sur les questions liées à la gouvernance, à la participation politique et à la consolidation des institutions. Certaines plaident pour une révision de choix économiques jugés insuffisamment efficaces, tandis que d'autres défendent la nécessité de préserver les acquis sociaux et de renforcer le rôle de l'État dans la protection des catégories les plus vulnérables.

Le Parti des travailleurs, par exemple, concentre une large partie de son discours sur la défense de la souveraineté nationale, la protection des libertés publiques et le maintien du caractère social de l'État. D'autres formations, à l'instar du Mouvement de la société pour la paix, du Mouvement El-Bina ou encore du Front de la justice et du développement, mettent en avant la question de la confiance politique, les réformes économiques et les attentes sociales exprimées par les citoyens

## VERS UNE MORALISATION DURABLE DE LA VIE POLITIQUE

Au-delà des programmes eux-mêmes, cette campagne semble illustrer une évolution plus profonde de la pratique politique. La volonté affichée d'écartier les excès verbaux et les logiques de confrontation témoigne d'une recherche de maturité dans le débat public.

Si les électeurs demeurent les seuls arbitres du scrutin, la qualité du climat politique observé durant cette campagne pourrait constituer l'un des enseignements majeurs de cette échéance.

À l'approche du vote, l'enjeu n'est donc plus seulement de convaincre les électeurs par des promesses ou des slogans. Il consiste également à démontrer qu'une compétition électorale peut se dérouler dans le respect des règles démocratiques, de l'éthique politique et de l'égalité des chances. Une évolution qui, si elle se confirme dans la durée, pourrait contribuer à renforcer la confiance des citoyens dans les institutions et le processus électoral lui-même.

Assia M.

## L'Anie fixe les modalités du vote

L'Autorité nationale indépendante des élections (Anie) a apporté, dans un communiqué rendu public dimanche, des précisions sur les modalités de vote pour les élections des membres de l'Assemblée populaire nationale (APN), prévues le 2 juillet prochain.

L'Anie rappelle que l'électeur est tenu de choisir une seule liste dans l'isoloir. Il peut ensuite voter pour un ou plusieurs candidats au sein de cette même liste, dans la limite du nombre de sièges attribués à la circonscription électorale ou à la zone géographique concernée, notamment pour les électeurs établis à l'étranger. L'institution précise, par ailleurs, que tout bulletin comportant un nombre de candidats sélectionnés supérieur aux sièges à pourvoir est considéré comme nul. En revanche, un bulletin sur lequel l'électeur n'exprime aucune préférence entre les candidats de la liste choisie demeure valide et est comptabilisé au profit de ladite liste.

SAWT ECHAAB

## Appel au renforcement de l'institution législative



Le président du parti Sawt Echaab, Lamine Osmani, a affirmé, hier, à Khenchela, que la réalisation des objectifs de développement du pays repose sur le renforcement de

l'institution législative et le choix de députés capables d'accomplir leurs missions avec efficacité. Lors d'un meeting populaire tenu à la salle de la Cinémathèque de la ville de Khenchela, dans le cadre de la campagne électorale pour les législatives du 2 juillet, il a indiqué que la réussite des politiques nationales dépend du renforcement du Parlement à travers la désignation de compétences représentant le peuple. Le même responsable a souligné le rôle central du député dans le processus de construction nationale, à travers l'élaboration de lois servant l'intérêt général, estimant que la participation massive des citoyens est essentielle pour garantir l'élection de représentants à la hauteur des attentes. Il a ajouté que sa formation politique mise sur la valorisation des ressources humaines, précisant que Sawt Echaab a présenté des listes caractérisées par la diversité et la compétence, composées de profils capables d'assumer les responsabilités qui leur seront confiées, tout en respectant les critères définis par le parti. Lamine Osmani a réitéré l'engagement de sa formation à promouvoir

une action politique responsable et à renforcer la confiance des citoyens dans les institutions de l'État.

MOUVEMENT ENNAHDA

## La réussite du scrutin en point de mire



Le secrétaire général du Mouvement Ennahda, Mohamed Douibi, a affirmé, hier, depuis la wilaya de Jijel, que sa formation politique

contribuera à la réussite des élections législatives prévues le 2 juillet prochain, les qualifiant d'étape importante pour le soutien du processus politique dans le pays. S'exprimant lors d'un meeting populaire organisé dans le cadre de la campagne électorale, il a indiqué que ces élections constituent «une étape importante pour soutenir le processus politique dans le pays», soulignant la volonté de son parti de participer activement à leur réussite. Le même responsable a estimé que ce rendez-vous électoral représente une opportunité pour l'émergence de compétences politiques et intellectuelles disposant d'une expérience de terrain, appelées à renforcer l'Assemblée populaire nationale. Il a également rappelé que le Mouvement Ennahda participe à ces législatives sous le slogan «Ensemble pour une Algérie forte», insistant sur la nécessité de conjuguer les efforts pour consolider la place de l'Algérie sur les plans régional et international, relever les défis actuels et accompagner la dynamique de développement du pays.

## SOMMET DE LA LIGUE ARABE À AMMAN

## Alger au cœur des échanges diplomatiques

Les travaux de la Ligue arabe à Amman ont été l'occasion pour Ahmed Attaf de s'entretenir avec plusieurs homologues arabes, autour du renforcement de la coopération bilatérale et de l'examen des principales questions régionales.

En marge de la réunion ministérielle consultative arabe et des travaux de la reprise de la 165e session ordinaire du Conseil de la Ligue des États arabes, tenue à Amman, le ministre d'État, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, Ahmed Attaf, a mené une série d'entretiens bilatéraux avec plusieurs de ses homologues arabes. Ces échanges ont porté sur les relations bilatérales ainsi que sur les évolutions régionales en cours.

Lors de sa rencontre avec le chargé de la gestion des affaires du ministère des Affaires étrangères et de la Coopération internationale du Gouvernement d'unité nationale libyen, Taher Al-Baour, les deux parties ont examiné les derniers développements du processus de règlement politique en Libye. Elles ont également évoqué les défis rencontrés à différents niveaux, soulignant l'importance de soutenir les solutions politiques et de préserver les institutions de l'État libyen.

Ahmed Attaf s'est entretenu avec son homologue égyptien, le Dr Badr Abdel Aaty, sur l'état des relations algéro-égyptiennes, qu'ils ont qualifiées d'historiques et en constante évolution.

Les deux parties ont salué les

résultats de la 9e session de la Commission mixte supérieure du Caire et les accords conclus, appelant à en assurer le suivi pour renforcer la coopération économique, commerciale et en matière d'investissements.

Sur le plan régional, ils ont souligné l'importance de la coordination sur les questions d'intérêt commun, notamment la Palestine et la Libye, tout en saluant les travaux du mécanisme tripartite des pays voisins et les efforts en faveur de la stabilité régionale.

Dans le même contexte, Ahmed Attaf a tenu des discussions avec son homologue tunisien, Mohamed Ali Nafti, consacrées à l'examen du dynamisme positif des relations bilatérales dans le cadre de la mise en œuvre des conclusions de la Grande Commission mixte algéro-tunisienne, notamment dans les domaines du commerce, du tourisme, des transports et de l'énergie. Les deux parties ont également évoqué la préparation des prochaines échéances bilatérales et échangé leurs points de vue sur plusieurs dossiers régionaux, en particulier la situation en Libye et la sécurité en Méditerranée.

#### EXEMPTION DE VISA DIPLOMATIQUE AVEC L'IRAK

Ahmed Attaf s'est ensuite



entretenu avec le ministre irakien des Affaires étrangères, Fouad Hussein.

Les échanges ont porté sur le renforcement de la coopération bilatérale, notamment dans les secteurs de l'énergie (pétrole, gaz et électricité), ainsi que sur les mécanismes facilitant la circulation des personnes. Les deux parties ont convenu de signer un accord d'exemption de visa pour les détenteurs de passeports diplomatiques.

Il a également été décidé de tenir une réunion de la commission mixte algéro-irakienne au cours du dernier trimestre de l'année afin d'élargir la coopéra-

tion économique et d'investissement. Les deux ministres ont par ailleurs réaffirmé la nécessité de privilégier le dialogue et la diplomatie dans la résolution des crises, tout en renforçant la coordination au sein des instances arabes et internationales.

#### VERS UN ACCORD PRÉFÉRENTIEL ALGÉRO-JORDANIEN

À Amman, le ministre d'État, ministre des Affaires étrangères, Ahmed Attaf, a été reçu par son homologue jordanien, Ayman Safadi. Les entretiens ont porté sur la situation régionale, notamment la question palestinienne et

les efforts pour consolider le cessez-le-feu à Ghaza et assurer l'acheminement de l'aide humanitaire.

Les deux parties ont réaffirmé la nécessité de mettre fin aux violations en Cisjordanie et aux tentatives de modification du statut d'Al-Qods.

Sur le plan bilatéral, elles ont exprimé leur volonté de renforcer la coopération dans plusieurs secteurs et d'avancer vers un accord commercial préférentiel, ainsi que de dynamiser le forum des hommes d'affaires et de préparer la 10e session de la commission ministérielle mixte.

Synthèse Smail R.

## POUR ACCÉLÉRER LES DOSSIERS LIÉS AUX BIENS MAL ACQUIS L'Algérie dépêche un magistrat à Paris

La coopération judiciaire entre l'Algérie et la France se renforce autour du dossier des biens mal acquis, avec plus d'une centaine de demandes algériennes visant la saisie et la restitution d'avoirs détenus par des oligarques en France. Les deux pays cherchent à améliorer la coordination entre magistrats afin d'accélérer des procédures complexes liées à la lutte contre la corruption et aux flux financiers illicites.

L'ambassade d'Algérie en France devrait être renforcée par la prochaine arrivée d'un magistrat chargé de relancer l'entraide judiciaire, interrompue en 2024, selon l'hebdomadaire français La Lettre. Ce poste vise à redynamiser la coopération judiciaire entre Paris et Alger.

Cette nomination marquerait une étape importante dans la relance des relations bilatérales. Le magistrat aura notamment pour mission de traiter les questions d'entraide judiciaire, incluant les dossiers liés à la Dz

Mafia et à la récupération des biens mal acquis. Il devra également coordonner le travail avec le Parquet national financier français et suivre l'exécution des décisions prises à l'encontre des personnes concernées.

Cette mission implique une coordination étroite entre les ministères compétents, les services de renseignement, Tracfin, la Direction générale du Trésor ainsi que les institutions bancaires. Il sera, à ce titre, un relais central entre Alger et Paris.

La justice algérienne a sollicité l'aide de la justice française afin d'établir le patrimoine réel d'une dizaine de ressortissants. «Ces fonds seront indubitablement récupérés et cela se fera par le biais de la justice», a récemment affirmé le président Abdelmadjid Tebboune. Selon le journal français Le Point, la justice algérienne aurait également demandé des informations sur le patrimoine de plusieurs ressortissants, notamment des personnalités liées à

l'ancien régime de Bouteflika ayant acquis des biens en France. «Les informations demandées sont bien plus larges que les aspects fiscaux», précise une source à Paris. Le journal ajoute que «le président Tebboune considère aujourd'hui qu'il a les mains libres pour tenter de récupérer les biens mal acquis en France».

#### UNE NOUVELLE DYNAMIQUE JUDICIAIRE

Récemment, le président Tebboune a indiqué que la récupération des fonds détournés est en attente des décisions de la justice, qui doit encore statuer sur plusieurs dossiers et en déterminer les montants. Ces fonds, selon lui, sont localisés en Algérie et à l'étranger, notamment en Suisse ou dans des pays à fiscalité avantageuse. Il a affirmé que leur récupération se fera par des procédures judiciaires, via des avocats ou des conventions internationales.

Après plusieurs années de blo-

cage, la coopération entre l'Algérie et la France sur les biens mal acquis, les extraditions et la criminalité organisée devrait connaître une relance, à la suite de la visite du ministre français de la Justice, Gérard Darmanin, selon l'ambassadeur de France à Alger.

Ce dernier a souligné que ces dossiers seront au cœur des échanges entre les deux ministres et magistrats spécialisés, avec la participation du parquet financier et des autorités françaises compétentes. Il a qualifié ces affaires de «sensibles, complexes et nombreuses», tout en évoquant une volonté commune d'accélérer la coopération judiciaire.

#### UN PACTOLE ESTIMÉ À PLUSIEURS MILLIARDS DE DOLLARS

La question des «biens mal acquis» détenus en France par des personnalités et oligarques algériens fait l'objet de procédures judiciaires et de coopération diplomatique entre Alger et Paris.

L'Algérie a transmis à la justice française près de 130 requêtes visant l'identification, la saisie et la restitution de biens immobiliers et financiers supposés provenir de la corruption et du détournement de fonds publics.

Ces dossiers concernent d'anciens responsables politiques, des hommes d'affaires et des figures liées à l'ancien système, souvent désigné sous le terme de «issaba». La justice française, notamment le Parquet national financier, exige des preuves solides et des décisions judiciaires définitives pour instruire ces demandes, dans le respect de son indépendance et du droit international.

Estimés à plusieurs milliards de dollars, ces avoirs s'inscrivent dans un cadre plus large de coopération internationale. La France dispose depuis 2021 d'un dispositif de restitution des biens confisqués, orienté vers des actions de développement dans les pays concernés.

# CRÉCUS

Quotidien national,  
édité par la SARL  
CELIGNE Éd. & Com.

**DIRECTEUR DE PUBLICATION**  
SAMIR MEHALLA  
celigned@gmail.com  
cresusdz@gmail.com  
Tél. : 044 40 74 96

**DIRECTEUR DE REDACTION**  
SAID MEKLA

**REDACTRICE EN CHEF**  
ASSIA MEKHENNEF

**Rédaction/Administration**

MAISON DE LA PRESSE  
TAHAR DJAOUT  
1, RUE BACHIR ATTAR  
1<sup>er</sup> MAI - ALGER

**Marketing** : 0770 150719  
dp@cresus.dz  
**Site** : www.cresus.dz  
**R. C.** : 15B 0808682- 09/00

**Impression** : EPE/SPA SIMPRAL  
20 rue de la liberté Alger  
**Tirage** : 3000 exemplaires

« Pour votre publicité  
s'adresser à : l'Entreprise  
Nationale de Communication,  
d'Édition et de publicité »

**Agence ANEP** 01, avenue  
pasteur- Alger

**Tél** : 020.05.20.91/020.05.10.42  
**Fax** : 020.05.11.48/020.05.13.45  
020.05.13.77

**E-mail**: agence.regie@anep.com.dz  
programmation.regie@anep.com.dz  
agence.oran@anep.com.dz  
agence.annaba@anep.com.dz  
agence.ouargla@anep.com.dz  
agence.constantine@anep.com.dz

## FOIRE INTERNATIONALE D'ALGER

# Tebboune inaugure la 57<sup>e</sup> édition

**Le chef de l'État a entamé sa tournée par le pavillon de l'Espagne, invitée d'honneur de cette édition, qui prend part à la manifestation avec plusieurs entreprises actives dans divers secteurs économiques.**

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a procédé, hier après-midi, au Palais des expositions des Pins maritimes à Alger, à l'inauguration officielle de la 57<sup>e</sup> édition de la Foire internationale d'Alger (FIA). L'événement se tient cette année sous le slogan «Confiance et stabilité pour une croissance durable», avec la participation d'opérateurs économiques et d'entreprises nationales et étrangères. À son arrivée au Palais des expositions, le président de la République a été accueilli par de hauts responsables de l'État, des membres du gouvernement ainsi que des représentants d'institutions économiques.

### UNE VISITE AXÉE SUR LES SECTEURS STRATÉGIQUES

Le chef de l'État a entamé sa tournée par le pavillon de l'Espagne, invitée d'honneur de cette édition, qui prend part à la manifestation avec plusieurs entreprises actives dans divers secteurs économiques. Il a ensuite suivi une présentation détaillée, appuyée par des statistiques et des chiffres, sur cette 57<sup>e</sup> édition, exposée par la ministre du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national, Mme Amel Abdellatif. Le président de la République s'est par la suite rendu au stand du ministère de la Défense nationale, où il a reçu des explications approfondies sur les différentes industries militaires et les structures de production de l'Armée nationale populaire (ANP). Il a également visité le pavillon de Sonelgaz International, découvrant ce nouvel acquis du secteur énergétique, désormais présent dans plusieurs



pays africains, avec pour objectif d'explorer de nouvelles opportunités de partenariat et d'investissement. La visite a également concerné plusieurs entreprises économiques nationales, ainsi que le pavillon de la plateforme nationale Automotive Industry Development in Algeria (AIDA), relevant de la Commission de la sous-traitance automobile du CREA. Le président de la République a, par ailleurs, marqué des arrêts aux pavillons du Tchad, de la Tunisie et du Sultanat d'Oman, qui participent à cette édition avec de nombreuses entreprises actives dans différents domaines.

### UNE PLATEFORME STRATÉGIQUE POUR LES AFFAIRES ET L'INVESTISSEMENT

La Foire internationale d'Alger constitue le principal rendez-vous économique et commercial du pays, réunissant chaque année entreprises, institutions et délégations

internationales. Elle s'impose comme une plateforme majeure de rencontres B2B

Synthèse R. N.

#### ALGÉRIE – ESPAGNE :

### DE NOUVELLES PERSPECTIVES D'INVESTISSEMENT ET DE PARTENARIAT

Le président du Conseil du renouveau économique algérien, Kamel Moula, s'est entretenu avec le directeur général du commerce extérieur au ministère espagnol de l'Économie et du Commerce, Juan Luis Gimeno Chocano, afin d'examiner les moyens de renforcer les échanges économiques bilatéraux et de développer les partenariats ainsi que la production conjointe entre les deux pays. La rencontre, tenue dimanche en présence de membres du Conseil du renouveau économique algérien et de représentants de la Confédération espagnole des organisations patronales (CEOE), s'inscrit dans le cadre des efforts visant à consolider la coopération économique entre l'Algérie et l'Espagne et à ouvrir de nouvelles perspectives d'investissement et de partenariat. Cette réunion a constitué une opportunité stratégique de coordination entre les acteurs économiques des deux pays et de discussion des mécanismes de renforcement de la coopération bilatérale afin de dynamiser les échanges commerciaux et d'encourager les projets de production conjointe. Cette rencontre intervient en marge de la participation de l'Espagne en tant qu'invitée d'honneur à la 57<sup>e</sup> édition de la Foire internationale d'Alger, organisée du 22 au 27 juin au Palais des expositions (Safex). R. N.

## LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

# Une responsabilité collective



Le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Abdelhak Saihi, a présidé, hier, l'ouverture d'une journée de formation dédiée aux inspecteurs du travail sur la prévention et la lutte contre la corruption. Dans son intervention, lors de cette rencontre organisée en coordination avec la haute autorité de transparence, de prévention et de lutte contre la corruption (HATPLC), le ministre a souligné que cette initiative s'inscrit dans la mise en œuvre des «hautes orientations du président de la République visant à consacrer les principes d'intégrité et de transparence, à moraliser

le service public et à bâtir une administration moderne, efficace et proche du citoyen». Insistant sur les réformes engagées par l'État, il a rappelé que l'Algérie a renforcé son dispositif juridique et institutionnel à travers plusieurs mécanismes destinés à «consolider la transparence, la redevabilité et la protection des deniers publics», des efforts ayant conduit à la sortie du pays de la liste grise du Groupe d'action financière (Gafi), considérée comme «une reconnaissance internationale de l'efficacité des mesures mises en place en matière de prévention et de lutte contre la corruption».

### LE RÔLE DE L'INSPECTION DU TRAVAIL MIS EN AVANT

Dans son message, le ministre a insisté sur le fait que «la prévention de la corruption n'est pas une responsabilité d'un seul organisme ou d'un seul secteur, mais une responsabilité collective impliquant l'ensemble des acteurs». Une approche qui met en avant l'implication de tous les intervenants institutionnels dans la préservation de l'intégrité du service public. Dans ce cadre, il a mis en exergue le rôle central de

l'inspecteur du travail, présenté comme «représentant de l'autorité de l'État sur le terrain», garant du respect de la législation du travail et de la protection des droits des travailleurs et des entreprises. Le ministre a également souligné que «l'intégrité et la probité de l'inspecteur du travail constituent la base de la réussite de ses missions et un gage de crédibilité pour le corps de l'inspection», appelant à «faire preuve du plus haut degré de vigilance, d'impartialité et de respect de l'éthique et des règles de déontologie». La journée de formation vise, selon lui, à renforcer les connaissances juridiques et professionnelles des inspecteurs afin de leur permettre de mieux maîtriser les mécanismes nationaux de prévention et de lutte contre la corruption, et d'améliorer ainsi la qualité de leurs interventions sur le terrain.

### ANCER LA CULTURE DE L'INTÉGRITÉ

Le ministre a, par ailleurs, salué le rôle de la haute autorité supérieure de transparence, de prévention et de lutte contre la corruption, dont l'accompagnement constitue, selon le communiqué, «une valeur

ajoutée de nature à renforcer l'efficacité des inspecteurs du travail et à ancrer la culture de l'intégrité». De son côté, la présidente de cette autorité a salué les efforts du secteur du travail dans la promotion de la transparence, estimant que cette initiative traduit «un savoir institutionnel de l'importance de la prévention de la corruption comme mécanisme essentiel de protection du service public et de renforcement de la confiance dans les institutions». Elle a également rappelé que la sortie de l'Algérie de la liste grise du Gafi est «le couronnement des réformes profondes engagées par l'État» et le résultat de la coordination entre les institutions nationales en matière de conformité aux standards internationaux de transparence et de bonne gouvernance. Enfin, cette journée de formation, marquée par une large participation des inspecteurs du travail à travers le pays, a porté sur le cadre juridique et institutionnel de la prévention de la corruption ainsi que sur les mécanismes de renforcement de l'intégrité dans les missions de contrôle, dans une dynamique visant à consolider la culture de transparence et à protéger le service public. R. N.

## DE LA SORTIE DU GAFI À L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE L'Algérie change d'échelle

**Les réformes engagées par l'Algérie en matière de gouvernance financière et de modernisation administrative ouvrent la voie à une économie plus transparente, plus efficace et davantage connectée aux standards internationaux.**

La sortie de l'Algérie de la liste grise du Groupe d'action financière (Gafi) marque une étape importante dans le renforcement de la crédibilité financière du pays et ouvre la voie à une accélération de la transformation numérique de l'économie et de l'administration. C'est ce qu'a souligné Souhil Guessoum, expert en numérique et président de la Confédération algérienne du patronat citoyen (CAPC), lors de son passage, hier, à l'émission «L'Invité du jour» de la Radio Chaîne III.

Pour Souhil Guessoum, le retrait de l'Algérie de la liste grise du Gafi constitue une avancée majeure qui devrait améliorer l'image du pays auprès des investisseurs et des partenaires internationaux. Cette décision reflète, selon lui, les efforts consentis par les pouvoirs publics pour renforcer la transparence financière, lutter contre les pratiques illicites et consolider les mécanismes de contrôle.

L'expert estime, toutefois, que cette réussite ne représente pas un aboutissement, mais plutôt le début d'une nouvelle phase exigeant davantage de vigilance et de rigueur afin de préserver les acquis réalisés.

### LA FINTECH COMME LEVIER DE MODERNISATION

Au-delà de la conformité aux standards internationaux, l'expert souligne l'import-



tance pour l'Algérie de s'adapter aux mutations technologiques qui transforment les économies mondiales. Il plaide pour une accélération de l'adoption des technologies financières (FinTech), des nouveaux moyens de paiement et des solutions numériques innovantes.

Selon lui, ces outils constituent un levier stratégique pour moderniser l'économie nationale, favoriser l'inclusion financière et améliorer la qualité des services destinés

aux citoyens et aux entreprises.

L'expert a également salué le lancement prochain du portail national des services numériques, annoncé lors du dernier Conseil des ministres. Cette plateforme vise à offrir un accès centralisé à l'ensemble des services administratifs à travers une interface unique, accessible aussi bien depuis un ordinateur que via un smartphone.

Elle permettra aux citoyens d'effectuer de nombreuses démarches en ligne sans

avoir à se déplacer entre différentes administrations, contribuant ainsi à réduire la bureaucratie, simplifier les procédures et raccourcir les délais de traitement.

### L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE, PROCHAINE ÉTAPE

Selon le premier responsable de la CAPC, le portail renforcera également la transparence des services publics grâce à un accès unifié et sécurisé. Il s'inscrit dans la continuité des avancées déjà réalisées, telles que l'obtention à distance d'extraits de naissance, de casiers judiciaires ou encore le paiement électronique de certaines taxes. L'objectif est désormais de regrouper l'ensemble de ces prestations au sein d'une plateforme unique afin d'améliorer l'expérience des usagers et l'efficacité de l'administration.

Pour l'expert, la prochaine phase de la transformation numérique en Algérie dépassera la simple dématérialisation des procédures administratives. L'intégration de l'intelligence artificielle apparaît, désormais, comme un enjeu majeur pour optimiser les services publics, renforcer leur efficacité et aligner le pays sur les standards internationaux les plus avancés.

Cette évolution pourrait ainsi permettre à l'Algérie de franchir un nouveau cap dans la modernisation de sa gouvernance et de son économie numérique.

R. N.

## LUTTE CONTRE LES FEUX DE FORÊT 80 drones en renfort

La Direction générale des forêts (DGF) a déployé un dispositif national renforcé de prévention et de lutte contre les feux de forêt dans le cadre de la campagne 2025-2026. Reposant sur d'importants moyens humains, matériels et technologiques, ce dispositif vise à améliorer la détection précoce des incendies et à renforcer la rapidité des interventions sur l'ensemble du territoire.

Lancée le 1er mai et prévue jusqu'au 30 novembre, la campagne se distingue par un recours accru aux technologies de surveillance, notamment les drones destinés à la détection rapide des départs de feu.

Selon le directeur de la protection de la faune et de la flore à la DGF, Essaïd Si Ali, 35 drones sont actuellement opérationnels à tra-

vers le pays. Ce parc sera bientôt renforcé par l'acquisition de 80 nouveaux drones, dont l'arrivée est attendue prochainement.

Le dispositif comprend également 510 postes de vigie répartis dans les massifs forestiers, assurant une surveillance permanente et une transmission rapide des alertes aux équipes d'intervention.

### 40 COLONNES MOBILES DÉPLOYÉES

Sur le terrain, la DGF s'appuie sur 40 colonnes mobiles déployées dans 40 wilayas. Ces unités, composées notamment de camions-citernes, sont appuyées par 544 brigades de première intervention chargées d'agir immédiatement dès les premiers signes d'incendie.

Afin de faciliter les opérations

de lutte, des travaux d'aménagement forestier ont été réalisés en amont de la campagne. Plus de 52.350 km de pistes forestières ont été ouverts ou entretenus, tandis que 31.125 ha de tranchées pare-feu ont été aménagés. Plus de 3.000 points d'eau ont également été mis à disposition pour les opérations d'extinction.

Les opérations de désherbage et de débroussaillage ont été intensifiées afin de réduire les matières inflammables, notamment aux abords des routes, des lignes électriques et des voies ferrées.

Plusieurs secteurs participent à cet effort préventif. Sonelgaz intervient pour le nettoyage sous les lignes à haute tension, les services des travaux publics assurent l'entretien des abords routiers, tandis que l'entreprise ferroviaire

prend en charge les zones situées à proximité des voies ferrées.

Parallèlement, les agriculteurs et les habitants des zones forestières ont été sensibilisés à l'importance du nettoyage des terrains et à la création de bandes de protection autour des exploitations agricoles pour limiter les risques de propagation des incendies.

### UNE FLOTTE AÉRIENNE DE PRÈS DE 20 APPAREILS

Le plan de prévention prévoit également la fermeture temporaire de certaines zones forestières, particulièrement vulnérables lors des périodes de risque élevé. Les visiteurs sont alors orientés vers des espaces autorisés, notamment les parcs nationaux et les sites aménagés à cet effet.

Par ailleurs, plus de 2 500

associations écologiques participent aux campagnes de sensibilisation destinées à promouvoir les comportements responsables en milieu forestier.

En complément des moyens terrestres, la DGF dispose d'un important dispositif aérien mobilisé en coordination avec les opérations au sol.

«La flotte comprend une vingtaine d'aéronefs, composée d'hélicoptères et d'avions bombardiers d'eau, destinée principalement aux interventions dans les zones difficiles d'accès et les reliefs escarpés», a précisé Essaïd Si Ali.

Le responsable a souligné que ce dispositif comprend notamment des avions de type Air Tractor, reconnus pour leur efficacité et leurs importantes capacités d'intervention dans la lutte contre les feux de forêt.

## MÉDIATEUR DE LA RÉPUBLIQUE

### Plus de 1,3 million de plaintes enregistrées

Le médiateur de la République, Mohamed Hattab, a indiqué que plus de 1,3 million de plaintes et de doléances ont été enregistrées depuis la création de l'institution, à travers les différentes plateformes et mécanismes mis à la disposition des citoyens.

Invité de l'émission «Forum de la Première» sur la Radio nationale, Mohamed Hattab a souligné que la réactivation du registre numérique des

doléances, décidée par le président de la République, a permis de renforcer la prise en charge des préoccupations des citoyens et de faciliter leur transmission aux administrations concernées.

Il a précisé que ce dispositif s'inscrit dans une démarche de modernisation de l'administration publique, fondée sur la numérisation, la transparence et la rapidité de traitement des requêtes.

Le responsable a ajouté que les mis-

sions du médiateur de la République ont été renforcées par les sorties sur le terrain et le recours accru aux outils numériques afin de rapprocher l'administration des citoyens, notamment dans les régions éloignées et du Sud.

Selon lui, l'objectif est de garantir une équité dans la qualité du service public à travers l'ensemble du territoire national. Mohamed Hattab a également indiqué que les plaintes reçues

ont permis d'identifier les principales préoccupations des citoyens et d'y apporter des solutions concrètes, en coordination avec les différents secteurs concernés.

Enfin, il a rappelé que les administrations publiques sont désormais tenues de répondre aux doléances via le registre numérique unifié, dans le cadre d'une dynamique globale visant à améliorer la qualité du service public.

## MÉTALLURGIE

## Un géant indien en Algérie

**Acteur mondial de la sidérurgie, Jindal SAW manifeste son intérêt pour un investissement industriel en Algérie, visant la production locale de tubes en acier destinés aux secteurs stratégiques.**

Le groupe indien Jindal SAW Ltd, l'un des principaux acteurs mondiaux dans la production de tubes en acier et en fonte, a exprimé son intérêt pour la réalisation d'un projet industriel d'envergure en Algérie. Ce projet prévoit la construction d'un complexe spécialisé dans la fabrication de tubes en acier de différents diamètres et spécifications, destinés à répondre aux besoins du marché national et régional.

Cette démarche a été annoncée par l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI), à l'issue d'une rencontre tenue entre le directeur général de l'agence, Omar Rekkache, et une délégation de haut niveau du groupe indien conduite par son président, Prithvi Raj Jindal. La réunion s'est déroulée en présence de l'ambassadrice de l'Inde en Algérie, Swati Vijay Kulkarni, ainsi que de responsables des deux parties.

Lors de cette audience, la délégation indienne a présenté les grandes lignes du projet, qui vise à implanter en Algérie une unité industrielle moderne dédiée à la production de tubes en acier utilisés dans plusieurs secteurs clés, notamment l'énergie, le transport des hydrocarbures, les ressources hydrauliques et les infrastructures.

Ce type d'équipement est essentiel pour les projets de pipelines, les réseaux de distribution d'eau, ainsi que pour les grands



chantiers d'aménagement et de construction. L'objectif affiché est de renforcer l'intégration locale et de réduire la dépendance aux importations dans un secteur stratégique pour l'économie nationale.

#### UN INTÉRÊT LIÉ AU POTENTIEL DU MARCHÉ ALGÉRIEN

L'Algérie constitue un marché particu-

lièrement attractif pour ce type d'investissement, en raison de ses programmes d'infrastructures en développement, de ses besoins énergétiques importants et de ses ambitions de diversification économique. Le pays cherche en effet à renforcer son tissu industriel et à attirer des partenaires étrangers capables d'apporter expertise technologique et capacité de production

locale.

Dans ce contexte, le projet de Jindal SAW s'inscrit dans une dynamique de coopération industrielle susceptible de favoriser le transfert de savoir-faire et la création d'emplois directs et indirects.

#### CLIMAT D'INVESTISSEMENT ET CADRE INCITATIF

Les discussions ont également porté sur les conditions générales d'investissement en Algérie, notamment les procédures administratives, les garanties offertes aux investisseurs étrangers, ainsi que les incitations prévues par la législation en vigueur.

Agence algérienne de promotion de l'investissement a présenté les réformes engagées pour améliorer l'attractivité du pays, faciliter l'implantation de projets industriels et accélérer leur mise en œuvre.

Filiale du groupe indien Jindal, Jindal SAW Ltd s'est imposé comme un leader mondial dans le domaine des tubes en acier et en fonte. L'entreprise dispose d'une forte expérience internationale dans la réalisation de complexes industriels et de projets d'infrastructure à grande échelle dans plusieurs régions du monde.

Son éventuelle implantation en Algérie viendrait renforcer la présence industrielle étrangère dans le secteur sidérurgique et pourrait contribuer à structurer davantage la filière locale de transformation de l'acier.

#### ALGÉRIE-BOSNIE

### Des opportunités d'affaires en perspective

Le CREA et l'Agence bosnienne de promotion des investissements étrangers ont exploré à Alger de nouvelles pistes de coopération économique. La rencontre entre Kamel Moula et la délégation bosnienne, conduite par Marko Kubatlija, a porté sur le développement des échanges commerciaux et des investissements entre les deux pays. Les deux parties ont convenu de préparer un mémorandum d'entente et d'organiser des visites d'investisseurs afin d'identifier des opportunités concrètes de partenariat.

#### SÉCURITÉ MÉDICAMENTEUSE

### Le Conseil de la Nation lance le débat

La commission de la santé, des affaires sociales, du travail et de la solidarité nationale du Conseil de la Nation tiendra, à 9h30, dans la grande salle d'honneur « Chahid Mustapha Ben Boulaïd », au siège du Conseil, une séance d'audition du ministre de l'Industrie pharmaceutique.

Cette séance portera sur le thème : « La localisation de l'industrie pharmaceutique en Algérie : entre la réalisation de la sécurité médicamenteuse et la concrétisation des orientations stratégiques de l'État ».

Selon un communiqué du Conseil de la Nation, publié hier, cette séance sera élargie aux membres du Conseil de la Nation.

#### COOPÉRATION ALGÉRO-CAMEROUNAISE

### La 5ème session de la Commission mixte en préparation

Dans le cadre des préparatifs de la 5ème session de la Commission mixte algéro-camerounaise de coopération, des échanges riches et fructueux ont eu lieu avec le Président de la Chambre de Commerce, d'Industrie, des Mines et de l'Artisanat de la République du Cameroun, le Président du Groupement des Entreprises du Cameroun (GECAM), ainsi que le Directeur général du Conseil National des Chargeurs du Cameroun (CNCC), en plus de plusieurs acteurs économiques.

#### MARCHÉ AUTOMOBILE

### Naftal importera 3,5 millions de pneus

Dans une démarche gouvernementale forte visant à mettre un terme à l'une des crises qui ont récemment lourdement pesé sur les automobilistes et les propriétaires de véhicules en Algérie, l'État a établi un calendrier précis pour résoudre le problème de la pénurie et de la spéculation qui a touché le marché des pièces automobiles, à travers un vaste plan d'importation destiné à rééquilibrer totalement le marché et à injecter des millions d'unités à des prix compétitifs.

Cette action décisive est

menée par le groupe public "Naftal", qui a officiellement annoncé son intention de lancer un appel d'offres international urgent et de grande envergure pour l'importation de 3,5 millions de pneus destinés à différents types de véhicules. Il s'agit de la plus grande opération de ce type, visant à faire baisser les prix et à garantir la disponibilité de pneus de qualité sur le marché national. Le PDG de "Naftal", Jamal Sherradoud, a confirmé lors de sa récente visite de terrain que la mise en œuvre de ce vaste plan stratégique

permettra, dès le mois de septembre prochain, d'atteindre une « autosuffisance totale » sur le marché national, en garantissant les quantités nécessaires de pneus à des prix compétitifs et raisonnables, mettant ainsi fin définitivement à la spéculation et aux réseaux de revendeurs avant la rentrée sociale. Par ailleurs, l'entreprise a rassuré les automobilistes en affirmant que les circuits de distribution sont pleinement prêts à absorber et à écouler ces volumes importants. Au cours des cinq derniers mois seulement, elle a

déjà importé et distribué 700 000 pneus destinés aux voitures particulières.

Sur ce total, 500 000 unités ont été commercialisées avec succès via le vaste réseau national de distribution de Naftal, qui comprend plus de 2 000 points de vente répartis sur l'ensemble du territoire. Cela confirme la capacité logistique de l'entreprise à acheminer les prochaines livraisons massives directement vers les consommateurs algériens afin de mettre définitivement fin à la crise dans les délais annoncés.

#### BOURSE D'ALGER

### Les actionnaires de Saidal et d'El Aurassi convoqués

La Commission d'Organisation et de Surveillance des Opérations de Bourse (COSOB) a annoncé les dates de tenue des Assemblées générales annuelles ordinaires (AGO) des sociétés cotées à la Bourse d'Alger.

Selon le calendrier communiqué par l'autorité de régulation du marché financier, l'Assemblée générale ordinaire de l'Entreprise de Gestion Hôtelière (EGH) Chaîne El Aurassi SPA se tiendra demain à 10h00 au siège de l'entreprise, situé au 2 boulevard Frantz-Fanon à Alger.

De son côté, le Groupe Industriel Saidal Spa organisera son Assemblée générale annuelle ordinaire le lundi 29 juin 2026 à 09h00 à l'hôtel Jardy, sis sur la Route nationale n°5 à Bab Ezzouar



(Alger).

Ces rendez-vous statutaires constituent un moment clé de la vie des sociétés cotées, permettant aux actionnaires d'examiner les comptes de l'exercice

écoulé, de se prononcer sur les résolutions soumises par les conseils d'administration et d'être informés des perspectives de développement des entreprises.

## AFFAIRE BENHALIMA MOHAMED

# Le procureur général dépose son mémoire en cassation

**Le procureur général, représentant le ministère public dans le dossier impliquant Mohamed Azzouz Benhalima, son coaccusé Mohamed Abdellah ainsi qu'une vingtaine d'autres prévenus, a déposé dans les délais légaux son mémoire de pourvoi en cassation devant la Cour suprême.**

Par Redouane Hannachi

Dans ce document de procédure, il demande l'annulation des décisions rendues en appel, estimant que les peines prononcées ne reflètent pas la gravité des faits retenus à l'encontre des mis en cause. Cette démarche intervient après le jugement du tribunal criminel d'Alger de deuxième instance, présidé par Mme Dahmani Naima, qui avait procédé à un allègement des sanctions initialement prononcées en première instance. La juridiction d'appel avait en effet revu à la baisse plusieurs peines d'emprisonnement, suscitant la réaction du parquet général, qui considère que les éléments du dossier justifiaient un maintien, voire un alourdissement des sanctions.

## UNE PROCÉDURE MARQUÉE PAR DES TENSIONS

Le déroulement de la procédure en appel a été caractérisé par plusieurs incidents et demandes de renvoi formulées par les principaux accusés. Ces derniers ont tenté à plusieurs reprises de reporter l'examen de l'affaire, invoquant divers motifs

procéduraux. Toutefois, la présidente de la cour a maintenu le calendrier judiciaire, insistant sur la nécessité de respecter les délais de jugement et d'assurer la continuité de l'instruction à l'audience. Dans ce contexte, les débats ont parfois été marqués par des échanges tendus entre la défense et la juridiction, sans pour autant interrompre le cours des audiences. La présidente a poursuivi l'examen du dossier, permettant la clôture des débats et le prononcé de la décision dans les délais impartis.

## CONTESTATIONS ET PRISES DE POSITION DES ACCUSÉS

L'un des principaux mis en cause, Mohamed Abdellah, avait exprimé à plusieurs reprises son opposition à la juridiction en charge du dossier. Dans une déclaration faite il y a quelques mois, il avait affirmé refuser d'être jugé par cette formation judiciaire, évoquant un sentiment d'injustice et contestant la régularité de certaines décisions antérieures. Il avait également remis en cause la légitimité des verdicts rendus, qu'il estimait défavorables et infondés selon sa version des faits. Ces déclarations s'inscrivent dans un climat de contestation plus large autour de la procédure, marqué par des positions divergentes entre la défense et le ministère public sur la qualification juridique des faits et l'interprétation des preuves recueillies durant l'instruction.

## DES CONDAMNATIONS EN PREMIÈRE INSTANCE

Pour mémoire, le tribunal criminel d'Alger de première instance avait prononcé, le 15 mai 2025, des peines de cinq années de prison ferme à l'encontre de Mohamed



Abdellah et Mohamed Benhalima. Les deux accusés étaient poursuivis pour plusieurs chefs d'inculpation, notamment l'adhésion à un groupe subversif visant la sécurité de l'État et l'unité nationale. D'autres prévenus ont été condamnés à des peines de trois ans de prison ferme, tandis que certains ont bénéficié d'un an avec sursis. Trois accusés ont été acquittés, faute de charges suffisantes retenues contre eux par la juridiction. Les poursuites concernaient également des accusations de tentative d'incitation contre les institutions de l'État, ainsi que des faits liés au financement présumé d'activités à caractère subversif, tant à l'intérieur du pays qu'à l'étranger. Par ailleurs, Mohamed Larbi Zitout et Amir Boukhars, dit «Amir DZ», ainsi que d'autres coaccusés,

ont été jugés par contumace et condamnés à vingt ans de réclusion criminelle, avec confirmation des mandats d'arrêt internationaux émis à leur encontre dans le cadre de la procédure. La Cour suprême devra désormais examiner les arguments contenus dans le mémoire du procureur général, ainsi que les éventuelles réponses de la défense. Cette étape de cassation ne porte pas sur le fond de l'affaire, mais sur la régularité de la procédure et l'application correcte du droit par les juridictions précédentes. Dans l'attente de cette décision, le dossier reste ouvert et continue de susciter un intérêt judiciaire particulier en raison de la multiplicité des prévenus et de la complexité des chefs d'inculpation retenus.

R.H.

## TERRORISME

## Le procès d'ex-terroristes renvoyé une seconde fois



Le procès d'un groupe de sept individus poursuivis dans une affaire liée au terrorisme a été renvoyé, hier, pour la deuxième fois consécutive par le tribunal criminel d'Alger, à la prochaine session criminelle.

Selon les éléments du dossier, l'avocate commise d'office par le barreau d'Alger a sollicité un délai supplémentaire afin de mieux préparer sa plaidoirie. Une requête acceptée par la cour, qui a décidé de reporter l'examen de l'affaire. Toutefois, cette décision a été accueillie avec réserve par le principal accusé, Mohamed Aouar, qui a exprimé son désaccord devant la juridiction. S'adressant au président de l'audience, il a déclaré ne pas souhaiter prolonger sa détention, estimant que sa défense pouvait être assurée sans délai supplémentaire. « Je ne veux pas rester en prison. Elle peut préparer sa plaidoirie,

cela ne nécessite pas beaucoup de temps », a-t-il affirmé lors de l'audience.

## DES POURSUITES GRAVES

Les sept mis en cause sont poursuivis pour plusieurs chefs d'inculpation liés notamment à l'appartenance à un groupe terroriste opérant sur le territoire national, dont les activités visaient, selon l'accusation, à déstabiliser les institutions de l'État et à semer la terreur parmi les populations. Ils sont également accusés de crimes collectifs, d'enlèvements, de séquestrations et de viols commis sans autorisation des autorités publiques, ainsi que d'autres actes qualifiés de graves atteintes à la sécurité et à l'ordre public.

Selon le dossier, les prévenus seraient liés à l'ex-GIA et auraient activé durant la décennie noire qu'a connue le pays. Ils sont soupçonnés d'avoir participé à plu-

sieurs attentats ayant touché différentes régions, notamment Chifa, Rouïba, Réghaïa, Boudaou et Saoula.

## DES FAITS REMONTANT À LA DÉCENNIE NOIRE

C'est précisément dans cette dernière localité que le groupe aurait été démantelé en 2002 par les services de sécurité relevant du département du renseignement et de la sécurité du ministère de la Défense nationale. L'opération aurait permis de déjouer un projet d'attentat visant la canalisation de gaz reliant la wilaya d'Alger à celle de Blida, prévu pour le 5 juillet 2002.

## DES CONDAMNATIONS ANTÉRIEURES

Cette affaire n'est pas à son premier passage devant la justice. Les accusés avaient déjà été jugés en 2005 par le tribunal criminel d'Alger, autrement composé. Quatre d'entre eux avaient été condamnés à la réclusion criminelle à perpétuité, tandis que les trois autres avaient écopé de dix années de prison ferme. Ces derniers avaient par la suite bénéficié d'une remise en liberté provisoire, après avoir purgé leurs peines. Le dossier revient aujourd'hui devant la juridiction criminelle à la suite d'une décision de la Cour suprême ayant prononcé la cassation de l'arrêt précédent. Le procès devra ainsi être rejugé dans son intégralité lors de la prochaine session, dans l'attente de nouveaux débats sur le fond de l'affaire. R.H.

## AFFAIRE DU «FAUX GÉNÉRAL BELHOUCHE»

### Le pourvoi examiné en septembre

La chambre criminelle de la Cour suprême examinera en septembre prochain le pourvoi en cassation introduit par les avocats de Mohamed Azzouza, condamné récemment dans une affaire d'usurpation de qualité. En appel, le tribunal criminel d'Alger a prononcé à son encontre une peine de six années de prison ferme. L'accusé a été reconnu coupable de s'être fait passer pour le général Belhouchet afin de tromper plusieurs victimes. Selon les éléments du dossier, le prévenu, qui exerçait au sein de l'Office national de la société civile, aurait convaincu plusieurs personnes qu'il était en mesure de leur obtenir des lots de terrain et des logements en contrepartie de sommes d'argent importantes. Lors de son audition devant la cour, Mohamed Azzouza a rejeté l'ensemble des accusations portées contre lui. « Je ne me suis jamais présenté comme étant le général Belhouchet. Je n'ai promis quoi que ce soit à qui que ce soit. On m'attribue une identité qui n'est pas la mienne », a-t-il déclaré à la présidente de l'audience. De son côté, le procureur général avait requis une peine de quinze ans de réclusion criminelle, estimant que les faits reprochés étaient suffisamment graves pour justifier une sanction exemplaire. La défense, quant à elle, a plaidé l'acquittement, soutenant que son client aurait été victime d'un « coup monté » et que les charges retenues contre lui ne reposaient sur aucun élément probant. Il convient de rappeler que lors de son premier procès, l'accusé avait été condamné à huit ans de prison ferme. La juridiction d'appel lui a finalement accordé des circonstances atténuantes, ramenant sa peine à six ans d'emprisonnement. R.H.

VAGUE DE CHALEUR

# Un phénomène saisonnier ordinaire

**L'Office national de la météorologie (ONM) a indiqué, dimanche, que la vague de chaleur enregistrée ces derniers jours dans les régions du nord du pays constitue un «phénomène saisonnier ordinaire», prévoyant une baisse sensible des températures à partir de jeudi prochain.**

**D**ans une déclaration à l'APS, le chef du département des services météorologiques à l'ONM, M. Zoheir Rami, a expliqué que la hausse des températures observée dans les régions du nord du pays depuis la fin de la semaine est «normale et non exceptionnelle». Il a attribué ce phénomène à la présence d'un anticyclone en altitude, qui s'est installé depuis un certain temps au sud du pays et s'étendant jusqu'en Europe, et à l'existence d'une dépression relative au niveau de la surface de la mer, notamment sur les régions côtières de l'ouest du pays. Il a précisé que cette situation est connue sous le nom de «dôme de chaleur», un phénomène météorologique caractérisé par le piégeage d'une masse d'air chaud dans les couches supérieures de l'atmosphère sous l'effet d'une haute pression atmosphérique (anticyclone), entraînant ainsi une hausse des températures durant plusieurs jours. Ce phénomène a provoqué une élévation importante des températures, atteignant parfois 45 degrés dans les régions intérieures de l'ouest et du centre du pays, tandis qu'elles ont dépassé les 40 degrés dans plusieurs wilayas côtières. Les températures devraient connaître une baisse progressive à partir de mardi prochain, avant de diminuer de manière sensible dès jeudi,



pour se situer entre 28 et 38 degrés dans les différentes wilayas du nord du pays, selon la même source. Cette baisse contribuera à la stabilisation de la situation météorologique et au retour à des températures plus modérées par rapport aux jours

précédents. Dans l'attente de cette amélioration, le BMS relatif à la vague de chaleur, concernant plusieurs wilayas du nord du pays, a été maintenu jusqu'à hier, lundi a ajouté le même responsable.

**PLUIES ET ORAGES ATTENDUS**

Les services de l'Office national de la météorologie (ONM) ont émis, hier, une nouvelle alerte faisant état de pluies, d'orages et d'une hausse des températures dans plusieurs wilayas du pays. Selon une vigilance jaune de niveau 1, les wilayas concernées par les précipitations sont : Djelfa, Tiaret, Laghouat, El Bayadh, Saïda, Sidi Bel Abbès, Tlemcen, Naâma, Tamanrasset, In Guezzam et Bordj Badji Mokhtar. Les wilayas de Djelfa, Tiaret, Laghouat, El Bayadh, Saïda, Sidi Bel Abbès, Tlemcen, Naâma, Tamanrasset, In Guezzam, Bordj Badji Mokhtar, M'Sila, Médéa et Tissemsilt connaîtront également une activité orageuse. Quant aux wilayas d'Annaba, Skikda, Jijel, Béjaïa et Boumerdès, elles enregistrent une hausse des températures. Dans une autre alerte concernant la journée d'aujourd'hui, des pluies accompagnées d'orages sont attendues dans les wilayas de Souk-Ahras, Tébessa, Oum El Bouaghi, Khenchela, Batna, Constantine, Mila, Sétif, Bordj Bou Arreridj, Bouira, Médéa, Tissemsilt, M'Sila, Djelfa, Tiaret, Laghouat, El Bayadh, Naâma, Tlemcen, Sidi Bel Abbès, Saïda, Tamanrasset et In Guezzam. Par ailleurs, une vague de chaleur touchera les wilayas d'Aïn Defla, Chlef, Mostaganem, Mascara et Relizane.

## AGRESSIONS CONTRE LES COMMERCES À BIRKHADEM L'auteur placé en détention provisoire

Un individu poursuivi pour vol avec violence commis dans des commerces dans la commune de Birkhadem (Alger) a été placé, dimanche, en détention provisoire, son procès étant renvoyé au 28 juin courant, a indiqué un communiqué du parquet de la République près le tribunal de Bir Mourad Raïs. «En application des dispositions de l'article 19 du Code de procédure pénale,

le procureur de la République près le tribunal de Bir Mourad Raïs porte à la connaissance de l'opinion publique qu'une plainte a été déposée auprès des services de la Gendarmerie nationale de Birkhadem par plusieurs commerçants de ladite commune concernant le vol de leurs recettes quotidiennes, commis à la vue des clients et sous la menace d'une arme blanche

brandie par l'auteur, ces faits s'étant déroulés de manière successive au cours d'une même journée», précise la même source.

«Par ailleurs, des vidéos issues des caméras de surveillance de ces commerces ont été relayées sur les réseaux sociaux, montrant le dénommé Saïdani Souhil s'introduire dans les locaux de commerce, muni

d'un sabre qu'il brandissait contre les victimes afin de leur dérober leur argent et de les agresser», ajoute le communiqué. «En date du 21 juin 2026, le dénommé Saïdani Souhil a été présenté devant le parquet de la République, puis déféré devant le tribunal selon la procédure de comparution immédiate pour les chefs d'inculpation de vol avec violence en état de récidive,

coups et blessures volontaires à l'arme blanche, et menaces de mort, conformément aux articles 350 bis, 54 bis 3, 266, 284 et 285 du Code pénal». «Après la comparution de l'accusé devant le tribunal, l'affaire a été renvoyée à l'audience du 28 juin 2026, avec ordonnance de placement en détention provisoire», conclut le communiqué du parquet de la République.

**ACCIDENTS DE LA ROUTE**

### 4 morts et 251 blessés en 24 heures

Quatre personnes sont décédées et 251 autres ont été blessées dans des accidents de la route survenus ces dernières 24 heures dans plusieurs wilayas, indique dimanche un bilan de la Protection civile. «Durant la période du 20 au 21 juin courant, les unités de la Protection civile ont effectué 191 interventions, suite aux accidents de la circulation survenus à travers plusieurs wilayas du territoire national, causant 4 morts sur place et 251 blessés», précise la même source. Par ailleurs, une femme est décédée et une autre personne a été blessée, suite à l'effondrement d'une toiture d'une chambre à la cité Ennasr, dans la commune Hadj Mechri (wilaya d'El Bayadh), déplore la Protection civile. A Batna, une personne est morte et une autre a été blessée, suite à l'effondrement partiel d'un mur d'une maison lors des travaux de démolition à la cité Tamchite. Dans le cadre du dispositif de surveillance des plages, la Protection civile a effectué 598 interventions ayant permis le sauvetage de 406 personnes de la noyade, déplorant toutefois 4 morts par noyade dans les wilayas de Tlemcen, Jijel, Oran et El Tarf.

**OPPORTUNITÉS DE CRÉATION D'ENTREPRISES**

## La NESDA s'adresse aux jeunes et aux étudiants

L'Agence nationale d'appui et de développement de l'entrepreneuriat (NESDA) organise, par le biais de son antenne Alger-Est, des journées portes ouvertes sous le thème «L'entrepreneuriat : un choix prometteur pour un développement durable», du 21 au 23 juin courant, dans le but de faire connaître les programmes d'appui et d'accompagnement destinés aux porteurs de projets et aux promoteurs de micro-entreprises, indique un communiqué de l'agence. Cette manifestation, qui a débuté samedi au niveau de l'esplanade de l'APC de Kouba, aura lieu dans trois sites différents. Elle s'est poursuivie dimanche à l'esplanade de la mairie de Bordj El Kiffan et s'est achevé lundi au siège de l'antenne de Rouiba, située à la cité AADL de Heraoua. Ces journées portes ouvertes destinées aux porteurs de projets, aux promoteurs de micro-entreprises, aux étudiants, ainsi qu'aux jeunes



souhaitant se lancer dans l'entrepreneuriat, constituent une opportunité pour découvrir les différents services et facilitations proposés par l'agence, à travers des espaces dédiés à l'orientation, à l'accompagnement et à la prise en charge des préoccupations liées à la création et au développement d'entreprises,

ajoute le communiqué.

Les participants pourront également prendre connaissance des programmes d'appui et d'accompagnement destinés aux entrepreneurs, bénéficiant de consultations directes assurées par les experts et conseillers de l'agence, et découvrir les plateformes numériques et les ser-

vices électroniques modernes mis à la disposition des porteurs de projets. Cette manifestation se veut aussi un espace de promotion des opportunités de sous-traitance et de partenariats économiques, favorisant l'établissement de nouvelles relations professionnelles entre les différents acteurs économiques, de même qu'elle permettra aux visiteurs de s'inscrire et de bénéficier immédiatement des services numériques disponibles.

La NESDA a, par ailleurs, souligné que l'organisation de ces journées portes ouvertes s'inscrit dans le cadre de ses efforts visant à rapprocher ses services des citoyens, à promouvoir la culture de l'entrepreneuriat et à ouvrir des espaces de communication et de coopération, contribuant ainsi à la création de projets réussis et d'entreprises capables de soutenir le développement économique durable.

## FIN DU PREMIER ROUND DES POURPARLERS USA-IRAN

# Un tournant procédural

**Les médiateurs qatariens et pakistanais ont annoncé des «progrès encourageants» ainsi qu'un accord sur une feuille de route visant à parvenir à un accord final dans un délai de 60 jours.**

Les États-Unis et l'Iran ont achevé le premier cycle de pourparlers de haut niveau au complexe de Bürgenstock, en Suisse, après 18 heures de négociations. Ces discussions ont permis de faire passer le processus du niveau politique au niveau technique. Les médiateurs qatariens et pakistanais ont annoncé des «progrès encourageants» ainsi qu'un accord sur une feuille de route visant à parvenir à un accord final dans un délai de 60 jours.

Le Premier ministre pakistanais, Shehbaz Sharif, a indiqué que les discussions entre l'Iran et les États-Unis s'étaient «conclues avec succès» en Suisse. Dans un message publié sur la plateforme X, il a affirmé que les échanges s'étaient déroulés dans une atmosphère «positive et constructive» et avaient abouti à des avancées significatives, notamment l'adoption d'une feuille de route vers un accord définitif dans les soixante jours, la création d'un comité de haut niveau chargé de la supervision politique et le lancement de nouvelles discussions techniques.

De leur côté, le Qatar et le Pakistan ont annoncé la mise en place d'un cadre organisationnel comprenant une commission supérieure, des groupes de travail spécialisés sur le nucléaire, les sanctions et le règlement des différends, ainsi qu'une ligne de communication directe concernant le détroit d'Ormuz et une cellule de désescalade pour le Liban.

Le vice-président américain, J. D. Vance, a déclaré que l'Iran avait accepté d'inviter à nouveau les inspecteurs de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA). Il a



également annoncé la création de mécanismes de coordination destinés à faciliter la mise en œuvre d'un futur accord de paix durable.

Selon les médias iraniens, les discussions techniques porteront notamment sur les modalités d'application du mémorandum d'entente et sur la constitution d'équipes techniques spécialisées. La délégation iranienne sera dirigée par Kazem Garibabadi.

### PEZESHKIAN MISE SUR LES RETOMBÉES ÉCONOMIQUES

Le président iranien, Masoud Pezeshkian, a affirmé que son pays s'était engagé dans les négociations avec «dignité et fierté», sans faire de concessions. Il a souligné

que Téhéran ne renoncerait pas à ses droits ni à ses intérêts nationaux.

Lors d'une cérémonie à Téhéran, il a déclaré que l'Iran avait obtenu l'inclusion de toutes les dispositions qu'il jugeait essentielles dans les accords en cours. «Là où ils voudront ignorer nos droits, nous ne reculerons pas et nous ne baisserons pas la tête», a-t-il affirmé. Le chef de l'État iranien a également estimé que les développements récents ouvraient de nouvelles perspectives économiques et commerciales pour son pays. Selon lui, les États de la région portent désormais un regard différent sur l'Iran et les relations avec les pays voisins se sont nettement améliorées.

Sur le plan intérieur, il a salué le rôle joué par les secteurs du commerce et de

l'artisanat pendant la période de conflit, estimant que les adversaires de l'Iran avaient sous-estimé la cohésion de la société iranienne. Il a appelé à éviter les discours susceptibles d'alimenter les divisions internes, jugeant que toute forme de discord servirait les intérêts des ennemis du pays. Selon un responsable de la présidence iranienne, le président Pezeshkian effectuera mardi une visite au Pakistan afin de poursuivre les consultations engagées avec Islamabad dans le cadre de la médiation entre Téhéran et Washington.

Lors d'une conférence de presse à Lucerne, J. D. Vance a indiqué que les équipes de négociation avaient réalisé «de très bons progrès» au cours de discussions qui se sont prolongées jusqu'au cœur de la nuit. Il a précisé que deux mécanismes de coordination avaient été convenus : l'un pour superviser le déminage du détroit d'Ormuz et garantir la sécurité de la navigation maritime, l'autre pour veiller au respect du cessez-le-feu au Liban.

Les médiateurs ont également annoncé la création d'une «cellule de désescalade» associant les parties concernées et la République libanaise afin d'assurer l'arrêt des opérations militaires au Liban conformément au mémorandum d'entente.

Ces avancées interviennent alors que le président américain, Donald Trump, et son vice-président ont exprimé une impatience croissante face à la poursuite des frappes sionistes au Liban, considérées comme l'un des principaux obstacles à la consolidation du cessez-le-feu et à la mise en œuvre des engagements pris à Bürgenstock.

R.I/agences

## SITUATION AU LIBAN

# Échanges de haut niveau entre Beyrouth et Washington

Les efforts diplomatiques autour de la situation au Liban se sont intensifiés hier, avec un échange téléphonique impliquant le président libanais Joseph Aoun, le vice-président américain J. D. Vance, ainsi que des acteurs clés de la médiation régionale et internationale. Selon la présidence libanaise, cet entretien a porté principalement sur la consolidation du cessez-le-feu au Liban et sur la nécessité de mettre un terme à l'escalade militaire sioniste, dans un contexte marqué par des tensions persistantes au Sud du pays.

L'appel a réuni plusieurs figures de la médiation, dont l'envoyé de

la Maison-Blanche Jared Kushner ainsi que le Premier ministre qatari, le cheikh Mohammed ben Abdelrahmane Al Thani. Leur participation souligne la volonté d'élargir le cadre de discussion à des partenaires influents capables de faciliter la mise en œuvre d'un accord de stabilisation durable.

Selon des sources citées par l'agence Reuters, les échanges ont mis l'accent sur les mesures concrètes nécessaires pour éviter une reprise des hostilités et renforcer les mécanismes de désescalade sur le terrain.

Parmi les pistes évoquées figure la possibilité de mettre en place

une cellule dédiée au suivi du cessez-le-feu. Cette structure aurait pour mission de coordonner les efforts entre les différentes parties concernées, d'assurer la surveillance des engagements pris et de favoriser une communication directe en cas d'incident.

L'initiative s'inscrit dans un effort plus large visant à institutionnaliser les mécanismes de désescalade dans un contexte sécuritaire fragile, malgré les actions diplomatiques en cours.

Le dossier libanais demeure au cœur des discussions internationales en raison de ses implications régionales et de son impact sur la

stabilité du Moyen-Orient. Les échanges entre Beyrouth, Washington et Doha reflètent une volonté commune de contenir les tensions et d'éviter une extension du conflit, à travers de multiples initiatives diplomatiques.

Cependant, la situation reste précaire, et la réussite d'un cessez-le-feu durable dépendra du respect des engagements et du maintien de canaux de communication ouverts. La coordination entre acteurs régionaux et internationaux apparaît ainsi essentielle pour prévenir toute nouvelle escalade et consolider les efforts de désescalade.

## FRANCE-HAMAS

# Une rencontre inédite

Une rencontre inédite et tenue dans la plus grande discrétion aurait eu lieu récemment entre des responsables du bureau politique du Hamas et une délégation française, selon des sources palestiniennes citées par «Asharq Al-Awsat». Il s'agirait du premier contact de ce type depuis le 7 octobre 2023. D'après ces sources, la délégation comprenait des diplomates en exercice, d'anciens responsables du ministère des Affaires étrangères, ainsi que des députés de la majorité et de l'op-

position. Cette composition suggère une démarche à la fois politique et exploratoire dans un contexte régional tendu. La réunion aurait été organisée «récemment» dans un pays de la région non identifié. Le caractère confidentiel de l'échange aurait été strictement respecté, certaines parties n'en ayant été informées qu'avant ou après sa tenue.

Deux sources palestiniennes distinctes, dont l'une proche de la société civile travaillant avec des partenaires européens et l'autre

liée à une faction proche du Hamas, confirment la tenue de la rencontre. Des responsables du mouvement l'ont également reconnue sans donner de détails.

Cette initiative intervient dans le contexte de la guerre à Gaza et de fortes tensions régionales depuis le 7 octobre. Elle s'inscrit dans une dynamique de contacts indirects visant à maintenir des canaux de communication ouverts entre certaines parties et des acteurs européens.

La France ne classe pas le

Hamas comme organisation terroriste, mais poursuit les financements liés à ses activités. Au niveau européen, le Hamas et sa branche armée figurent depuis 2001 sur la liste des organisations terroristes, et l'UE a renforcé ses sanctions en mai dernier.

Aucune confirmation officielle française n'a été apportée. Les objectifs et résultats de ces échanges restent inconnus, alimentant les interrogations sur l'existence de canaux diplomatiques parallèles.

## GOUVERNEMENT BRITANNIQUE

# Démission de Keir Starmer

Le Premier ministre britannique Keir Starmer a annoncé, hier, sa démission de ses fonctions de chef du gouvernement ainsi que de leader du Parti travailliste.

S'exprimant devant la résidence officielle de Downing Street, il a déclaré que «toutes les décisions prises avaient pour objectif de placer le pays en priorité», ajoutant que c'est pour cette raison qu'il quittait la direction du Parti travailliste. Selon ses déclarations, le processus d'élection d'un nouveau leader du parti sera lancé en juillet prochain. Il a précisé qu'il resterait en fonction en tant que Premier ministre jusqu'à la désignation de son successeur, qui devrait prendre ses fonctions en septembre.

Cette annonce intervient moins de deux ans après son arrivée à la tête du gouvernement, dans un contexte de fortes tensions internes au sein du Parti travailliste et de perte de soutien d'une partie de ses membres.

Ces dernières semaines, plusieurs députés et ministres du parti avaient publiquement appelé à son départ, accentuant la pression politique autour de sa direction.

MONDIAL 2026

EGYPTE 3-1 NOUVELLE-ZÉLANDE

# Incroyable remontada des Pharaons

**Portés par un Mohamed Salah décisif, auteur d'un but et d'une passe décisive, les Pharaons prennent seuls la tête du groupe G et se rapprochent des huitièmes de finale.**

L'Égypte a décroché lundi sa toute première victoire en Coupe du monde. Menés au score par la Nouvelle-Zélande, les Pharaons ont renversé la situation pour s'imposer 3-1, au terme d'un succès mérité. La star Mohamed Salah s'est illustrée en inscrivant le but du 2-1 et en délivrant une passe décisive sur le troisième but. Avec quatre points, l'Égypte prend la tête du groupe G et se rapproche fortement des huitièmes de finale. La Belgique et l'Iran comptent deux points chacun, tandis que la Nouvelle-Zélande reste à une unité.

Dans une première période ouverte et animée, les deux équipes ont proposé un



jeu équilibré. Salah a notamment manqué de peu d'ouvrir le score après un beau dribble conclu par une frappe, tandis que la tentative de Sarpreet Singh, de l'autre côté, est passée non loin du but d'Oufa Shobeir. Les Néo-Zélandais ont toutefois ouvert le score peu après le quart d'heure de jeu. Elijah Just a frappé immédiatement

après une passe en profondeur ; Oufa Shobeir a repoussé le ballon, mais celui-ci est revenu dans une zone dangereuse. Sur le corner qui a suivi, Tim Payne a centré et Finn Surman a repris de la tête au premier poteau pour inscrire le 1-0.

Les Pharaons ont ensuite pris le contrôle du jeu et se sont régulièrement appro-

chés de la surface du gardien néo-zélandais Max Crocombe. Malgré plusieurs occasions signées Salah et Omar Marmoush, la défense des Kiwis a tenu jusqu'à la mi-temps.

Dès le retour des vestiaires, l'Égypte a accentué la pression. Salah, lancé dans la surface, semblait pouvoir se présenter seul face à Crocombe avant d'être légèrement retenu par Michael Boxall.

Le scénario est resté inchangé jusqu'à une grosse alerte néo-zélandaise : Callum McCowatt a placé une tête en retrait splendide, mais Oufa Shobeir s'est interposé. Dans la foulée, les Pharaons ont frôlé l'égalisation, mais une intervention héroïque de Surman a maintenu le score.

À l'heure de jeu, l'Égypte a finalement égalisé. Le centre millimétré de Mohamed Hany depuis la droite a trouvé la tête de Zizo, qui a parfaitement croisé sa reprise pour battre Crocombe : 1-1.

Les Pharaons ont ensuite accéléré et pris l'avantage grâce à Salah. L'attaquant de Liverpool a conclu un one-deux avec Zizo avant de placer une frappe précise dans le petit filet opposé (21).

Quinze minutes plus tard, Salah a encore été décisif en délivrant un centre repris de la tête par Trezeguet, en pleine chute : 3-1. Les Pharaons ont ainsi scellé une victoire précieuse et maîtrisée.

## ● ESPAGNE-ARABIE SAOUDITE (4-0) LES SAOUDIENS SANS RÉPONSE



L'Espagne a parfaitement réagi après un début de tournoi poussif en dominant largement l'Arabie saoudite (4-0).

Portée par un grand Lamine Yamal et un Mikel Oyarzabal décisif, la Roja a rapidement pris le contrôle de la rencontre. Le jeune Barcelonais a ouvert le score (10e) sur un service de son coéquipier basque, avant de se montrer constamment dangereux sur son côté droit. Oyarzabal, lui, s'est offert un doublé en première période (21e), confirmant la supériorité espagnole face à une équipe saoudienne dépassée.

Luis de la Fuente a ensuite géré son effectif en procédant à plusieurs changements dès la mi-temps, notamment pour préserver Yamal, de retour de blessure.

En maîtrise totale, l'Espagne a ensuite contrôlé le match sans forcer, ajoutant un but contre son camp saoudien, tandis qu'un but de Ferran Torres a été refusé.

Avec ce succès, la Roja se relance pleinement dans la course à la qualification avant son dernier match de groupe contre l'Uruguay.

Le match nul de l'Iran face à la Belgique (0-0) a non seulement maintenu ses espoirs de qualification pour la phase à élimination directe, mais a aussi ouvert la voie à une possible confrontation hautement électrique avec les États-Unis.

La sélection iranienne peut désormais envisager l'un des affiches les plus attendues de cette Coupe du monde 2026 : un duel contre le pays hôte américain, potentiellement en huitièmes de finale. Après ce résultat nul lors de la deuxième journée du groupe G, l'Iran reste en course pour la qualification et peut même espérer terminer en tête de sa poule. Une victoire lors de la dernière journée face à l'Égypte garantirait non seulement la qualification, mais pourrait également offrir un avantage décisif dans la lutte pour la première place.

Dans ces conditions, la sélection dirigée par Amir Ghalenoei pourrait écrire une nouvelle page de son histoire en Coupe du monde. Au-delà du terrain, le parcours iranien est également marqué par un contexte particulier. L'équipe est basée à Tijuana,

## APRÈS LE NUL IMPOSÉ À LA BELGIQUE

# Possible Iran-USA électrique en huitièmes de finale ?



au Mexique, et n'est autorisée à entrer aux États-Unis que la veille de ses matchs disputés sur le sol américain, avant de retourner immédiatement au Mexique, contrairement à la plupart des autres sélections.

La Fédération iranienne de football estime que ces restrictions compliquent fortement la préparation de l'équipe. Le staff technique déplore notamment le manque de temps d'adaptation et de récu-

pération.

Malgré ces contraintes, l'Iran a fait preuve de solidité. Face à la Belgique, les Iraniens ont résisté grâce à une défense disciplinée et un excellent Alireza Beiranvand, auteur d'une prestation décisive. Le capitaine Alireza Jahanbakhsh a rappelé que le groupe restait concentré sur l'objectif immédiat : la qualification.

« Le plus important est d'obtenir un bon résultat contre l'Égypte. Nous pensons aux prochains défis après avoir assuré notre qualification », a-t-il déclaré.

Si l'Iran et les États-Unis parviennent à se qualifier pour la phase finale, cette affiche pourrait devenir l'un des moments forts du tournoi. Au-delà de l'enjeu sportif, elle porterait aussi une forte charge symbolique, en raison des relations tendues entre Washington et Téhéran.

Mais avant toute projection, l'Iran devra d'abord confirmer face à l'Égypte afin de poursuivre son rêve mondial et d'espérer un choc historique contre le pays hôte américain.

## LE CAP-VERT TIENT TÊTE À L'URUGUAY (2-2)

# Exploit historique des Requins Bleus

Le Cap-Vert continue d'écrire une page inattendue de son histoire en Coupe du monde. Après avoir accroché l'Espagne, les Requins Bleus ont récidivé dimanche à Miami en tenant en échec l'Uruguay (2-2), décrochant au passage leurs premiers buts dans la compétition.



Classée 64e au classement FIFA et pour sa toute première participation au Mondial, la sélection capverdienne a ouvert le score par Kevin Pina (21e) avant de revenir à hauteur grâce à Hélio Varela (61e). En face, Maxi Araújo (44e) et Agustín Canobbio (45e+6) avaient per-

mis à la Celeste de prendre l'avantage.

Sous les yeux du président de la FIFA Gianni Infantino et de Luis Suárez, l'Uruguay a pourtant rapidement imposé son rythme, multipliant les offensives. Mais c'est le Cap-Vert qui a frappé le premier, sur une lourde frappe lointaine de Pina venue surprendre Fernando Muslera.

L'Uruguay a ensuite réagi avant la pause, profitant de sa supériorité technique pour renverser la situation en deux minutes, d'abord par Araújo de la tête, puis par Canobbio juste avant la mi-temps.

Au retour des vestiaires, les Capverdiens ont profité d'une erreur défensive de Mathías Olivera pour égaliser : Varela, entré en jeu, a subtilisé le ballon à Muslera et conclu dans le but vide.

La fin de match a été dominée par l'Uruguay, qui a multiplié les occasions

sans parvenir à faire la différence, malgré plusieurs situations chaudes signées Valverde et Canobbio. Le Cap-Vert aurait même pu arracher la victoire dans le temps additionnel, mais une possible faute sur Nuno Da Costa dans la surface n'a pas été sifflée.

Avec ce résultat, l'Uruguay devra impérativement éviter la défaite face à l'Espagne pour espérer se qualifier. Le Cap-Vert, de son côté, peut rêver d'un exploit retentissant s'il s'impose lors de son dernier match contre l'Arabie saoudite.

Enfin, la rencontre a été marquée par une scène émouvante : le gardien capverdien Vozinha (40 ans, 91 sélections) a eu la joie de voir sa mère assister au match, venue du Cap-Vert grâce à l'appui de la FIFA après des difficultés de visa aux États-Unis.

## ATHLÉTISME

# Trois compétitions, trois performances algériennes

Une série de résultats qui confirme la belle dynamique des disciplines de piste et de concours en Algérie, à quelques mois des grandes échéances internationales.

L'athlétisme algérien a vécu un week-end particulièrement fructueux avec les performances remarquées d'Abdenour Bendjemaa en Italie, de Yasser Mohamed Tahar Triki en Allemagne et du jeune Issam Louadj aux Championnats arabes U23 en Égypte.

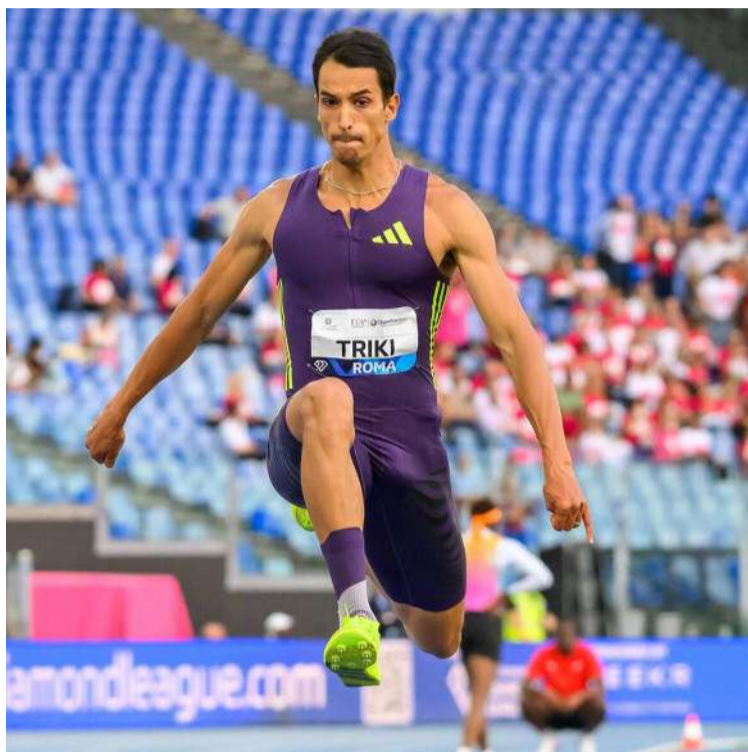
L'international algérien Abdenour Bendjemaa a remporté l'épreuve du 400 mètres lors du meeting de Teramo, en Italie, en réalisant un chrono de 45"62, sa meilleure performance de la saison.

Grâce à cette victoire, Bendjemaa a devancé les Italiens Ricardo Meli, deuxième en 46"47, et Pietro Carpentari, troisième en 46"90.

Cette performance confirme le retour au premier plan du sprinteur algérien, qui se rapproche progressivement de son record personnel de 45"48 sur la distance.

## TRIKI BAT LE RECORD DU MEETING D'ESSEN

De son côté, le triple-sauteur algérien Yasser Mohamed Tahar Triki a poursuivi sa remarquable dynamique en établissant un nouveau record du meeting « Tage Der Überflieger », disputé à Essen, en Allemagne, dans le cadre du World Athletics Silver Continental Tour.



Le sociétaire du CR Belouizdad s'est imposé avec un saut de 17,39 mètres réussi dès son deuxième essai. Après une première tentative mesurée à 17,14 m, Triki a rapidement amélioré sa marque pour inscrire son nom au palmarès du meeting avec un nouveau record de l'épreuve.

Cette performance intervient

seulement 48 heures après son exploit à Doha, lors d'une étape de la Ligue de diamant, où il avait établi un nouveau record d'Algérie avec un bond de 17,67 mètres.

La régularité affichée par le vice-champion du monde en salle confirme son retour à son meilleur niveau à quelques mois des grands rendez-vous internationaux.

## ISSAM LOUADJ, L'ÉTOILE MONTANTE

En Égypte, l'Algérien Issam Louadj s'est illustré en décrochant la médaille d'or du concours du saut en longueur aux Championnats arabes des moins de 23 ans.

Louadj a remporté l'épreuve grâce à un bond de 7,59 mètres, devançant d'un seul centimètre le Tunisien Mohamed Khalil El Fetouhi (7,58 m). Le Saoudien Ahmed Al-Tarouti a complété le podium avec un saut de 7,41 m.

Le deuxième représentant algérien engagé dans cette finale, Manil Belkhir, a terminé au pied du podium avec une marque de 7,40 m, à seulement un centimètre de la médaille de bronze. Organisés du 20 au 24 juin au stade d'Al-Ismaïlia, les Championnats arabes U23 se déroulent conjointement avec les Championnats arabes des moins de 16 ans. Quatorze pays prennent part à cette compétition, qui vise à promouvoir les jeunes talents et à leur offrir davantage d'opportunités d'acquiescer de l'expérience sur la scène internationale. Entre la victoire de Bendjemaa sur le tour de piste, le nouveau record du meeting établi par Triki et la médaille d'or de Louadj, l'athlétisme algérien confirme sa bonne santé et son rayonnement grandissant sur les scènes continentale et internationale.

## MONDIAL 2026

### Amoura forfait pour la fin de la phase de groupes

L'équipe nationale de football devra poursuivre son parcours en Coupe du monde 2026 sans l'un de ses principaux atouts offensifs. Touché à la cuisse à l'entraînement, Mohamed Amoura est contraint de déclarer forfait pour les matchs de la phase de groupes.

Selon plusieurs sources, l'attaquant s'est blessé samedi lors d'une séance d'entraînement. Les examens médicaux ont révélé une lésion musculaire à la cuisse, avec une indisponibilité estimée à environ deux semaines.

Ce forfait prive l'Algérie d'un joueur capable de faire la différence dans les espaces, à un moment où la sélection n'a plus le droit à l'erreur après sa défaite initiale face à l'Argentine (3-0).

Les Fennecs ont du composer sans lui pour la rencontre d'hier face à la Jordanie, et même lors du prochain match contre l'autruche. Mohamed Amoura, auteur de plusieurs performances remarquées cette saison avec VfL Wolfsburg, était considéré comme l'une des principales armes offensives de la sélection.

Malgré une dynamique moins prolifique ces derniers mois en club comme en sélection, il restait un joueur clé dans les transitions rapides et les appels en profondeur.

Le sélectionneur national devra désormais trouver d'autres solutions offensives pour espérer rester en course dans ce Mondial.

## FINALE EXCELLENCE A DAMES

### EI-Biar -MCA : duel au sommet pour le titre

La finale du Championnat d'Algérie Excellence A dames, prévue aujourd'hui à 19h00 à la salle Harcha-Hacène (Alger), mettra aux prises le HBC EI-Biar et le MC Alger dans un nouveau duel au sommet entre les deux références du handball féminin national.

D'un côté, EI-Biar, tenant du titre et véritable patron du championnat depuis 2019. De l'autre, le MCA, club le plus titré de l'histoire de la discipline, en quête d'un retour au premier plan après plusieurs années de disette.

Ultra-dominatrices sur la scène nationale, les joueuses d'EI-Biar restent sur une impressionnante série d'invincibilité domestique lors des deux dernières saisons, confirmant leur statut de grande favorite. Leur dernier succès face au MCA en finale de Coupe d'Algérie 2026 (21-16) renforce encore leur ascendant psychologique. Mais le MC Alger refuse de se résigner. Fort de son expérience et de son riche palmarès (26 titres nationaux), le club algérois compte sur ses cadres pour inverser la tendance et mettre fin à la suprématie d'EI-Biar, installée depuis 2019.

Au-delà des statistiques, cette finale s'annonce comme un véritable choc de styles et d'ambitions : la continuité d'un règne face à la volonté de reconquête

## MONDIAL U20 FÉMININ DE HANDBALL

### Le Sept national lance son défi en Chine

La sélection algérienne féminine des moins de 20 ans s'est envolée dimanche pour la Chine afin de prendre part au Championnat du monde U20 de handball, prévu du 24 juin au 5 juillet à Jinzhong. Un rendez-vous de haut niveau qui réunira les meilleures nations de la catégorie et offrira aux jeunes Algériennes l'occasion de mesurer leurs progrès sur la scène internationale.

Avant le départ de la délégation, le président de la Fédération algérienne de handball (FAHB), Mourad Boussebt, a tenu à encourager les joueuses et le staff technique, leur souhaitant pleine réussite dans cette compétition

mondiale et les invitant à défendre dignement les couleurs nationales.

Sous la direction de l'entraîneur Mourad Ait Ouarab, l'équipe nationale abordera cette échéance après plusieurs stages de préparation destinés à renforcer sa compétitivité. L'objectif affiché est de réaliser une prestation honorable et de confirmer les progrès enregistrés par le handball féminin algérien ces dernières années.

Versées dans le groupe E, les Algériennes auront fort à faire face à des adversaires de qualité. Elles affronteront notamment Danemark, référence mondiale



de la discipline, ainsi que Chine, portée par l'avantage du terrain. La Guinée complète cette poule particulièrement relevée.

Le Mondial U20 féminin 2026 regroupera 32 sélections réparties en huit groupes de quatre

équipes. Les deux premiers de chaque groupe se qualifieront pour le tour principal, tandis que les équipes classées aux troisième et quatrième rangs poursuivront leur parcours en Coupe du Président.

## STAGE D'INTERSAISON

### Le MCA opte pour l'Autriche

Le MC Alger effectuera son stage de préparation estivale en Autriche en vue de la saison 2026-2027. La direction du club a retenu cette destination afin d'offrir aux Vert et Rouge les meilleures conditions de travail pour préparer les échéances à venir. Ce choix a été arrêté après l'examen de plusieurs sites. La délégation du club dépêchée sur place pour inspecter les infrastructures a rendu

un rapport positif, mettant en avant la qualité des installations sportives, des structures d'hébergement ainsi que l'ensemble des conditions organisationnelles et logistiques.

Le stage, programmé à partir de la deuxième quinzaine du mois de juillet, devra permettre au staff technique d'intensifier le travail physique et tactique, tout en favorisant l'intégration des nouveaux

éléments et le renforcement de la cohésion du groupe.

Durant son séjour, la délégation mouloudéenne sera hébergée à l'hôtel « Franz Stoisser », tandis que les séances d'entraînement se dérouleront au stade « Waldstadion Dietersdorf », un complexe répondant aux exigences de la préparation de haut niveau. Plusieurs rencontres amicales figurent également au pro-

gramme de ce regroupement estival. Les adversaires et les dates de ces tests de préparation seront communiqués dans les prochains jours par la direction du club. Avec ce stage en Autriche, le champion d'Algérie entend poser les bases d'une saison ambitieuse et arriver dans les meilleures dispositions pour relever les défis qui l'attendent sur les scènes nationale et continentale.

## Mots Croisés

1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										

### HORIZONTALEMENT

- 1- Capitale - Agitée .
- 2- Animal pourvue de longues oreilles - Bouts de seins.
- 3- Sont ainsi pour celui qui leur est l'oncle - Propre.
- 4- Traque officielle - Mot latin signifiant au-delà.
- 5- Asphyxie par immersion - Mesure agraire.
- 6- Test (mélangé) - Trouble.
- 7- Travail - Symbole chimique du sodium.
- 8- Boisson alcoolisée (inversé) - Horrible à supporter.
- 9- Tourner violemment - Couleur anglaise.
- 10- Prince troyen - Rideau.

### VERTICALEMENT

- 1- Grande Quantité - Sonne.
- 2- Associations - Atome portant une charge électrique.
- 3- Issue - Produit artistique.
- 4- Préparés par le feu - Préposition.
- 5- Mémorial - Rayon (inversé).
- 6- Point cardinal - Greffes.
- 7- Conjonction - Avancer par voie maritimes.
- 8- Principauté - Métal précieux en langue espagnole.
- 9- Article - Passer le linge à l'eau.
- 10- Poursuivie en justice - Greffes.

# 4x4

Parmi ces quatre séries de quatre mots, un seul est juste, à vous de le découvrir

Serpentin  
Serpentain  
Serpantin  
Sérentin

Effervescence  
Efervescence  
Efferveccence  
Effervescence

Resserrement  
Resserrement  
Reserrement  
Ressairrement

Commique  
Comic  
Comique  
Komique

## Les mots fléchés

CHÂTIMENT DURE CLAIRVOYANT	DUR SOUS L'EAU STABILISA	ÉVITER AVENTURE USES	IL PERMET DE FAIRE CUIRE À FEU VIF	AVANT NOUS INSTALLÉES	ENLEVANT LE FUSIL DES MAINS TEL LE SEL MARIN	ÇA BRÛLE !
			CE QUI N'EST PAS PLAT SUR UNE SURFACE			
APOSTILLAIT ÉGALISÉ					COQUIN PRÉCIS	
			VOITURE D'ENFANT BASE DE LA DENT			
METTRE UNE COUCHE MOT DÉDAIGNEUX				ÉRTE GRAND OUVERT AUROCHS		FOU
	DÉPARTEMENT DE FRANCE GAZON				À MOI PAYS VOISIN DE L'ALGÉRIE	
TANK FEMME DE CONTES			BEAU VERRE FRAPPÉ DE STUPEUR			
		GUETTÉE TEMPÊTES VIOLENTES			LISSE COMMUNE EN RÉ	
PETITS VÉGÉTAUX	VILLE DE FRANCE CLASSEMENT			ÉTAT DE L'ORGANISME MONUMENT FUNÉRAIRE		
					RIGOLÉ SIDÉRALES	TELLES DES VOIX ALTÉRÉES
VENTILER DÉPART POUR L'INFINI			COMPRIMÉE SANS ASPÉRITÉS			
	REFUGES INFORMÉ				DANS LE VENT TRÈS CONTENT	FEMELLE TÊTUE
SITUATION COMIQUE PILLERA		NE PASSE-RA PAS TOUS LES APPELS À EUX				
					TOUS ET PERSONNE BIEN CHARPENTÉ	
GARNIES D'EXPLOSIFS CHARNU DERRIÈRE				CONFESSE COLLE FORTE		
			LIEUX DE CULTE MOT D'ENFANT			
APPARU AMÉRINDIENS	ROUTE NATIONALE		ARTICLE MASCULIN		LES SIENS	
		ELLE N'ENGENDRE PAS LA MÉLANCOLIE				

## BIFFE-TOUT

EN 6 LETTRES :  
Quartier de New York

ALBANIE	ELÈVE	ROULÉ
ANATIFE	FIESTA	SOEUR
ANGORA	GOVERNANTE	SOUDANAISE
ATHLÉTISME	GRENADINE	TANGO
BACHELIÈRE	INEXPLOITÉ	TENDRON
BAVOIR	KIRGHIZIE	TOURISME
CHALLENGER	LABOURAGE	TROUPEAU
CHOPIN	LEITMOTIV	VADROUILLE
CLAVECIN	MIOCÈNE	VAURIEN
CORSAIRE	MORFONDRE	VERTIGE
DÉCOIFFÉ	NOBLESSE	VÉTILLE
DÉESSE	OFFUSQUÉ	VICOMTE
DÉGOÛTANT	OLÉCRANE	VRAC
DISPOSITIF	PIZZERIA	WILAYA
ECUYER	POULE	XÉRÈS
EFENDI	REMÈDE	ZIZANIE
EFFROYABLE	ROCAILLE	

V	A	D	R	O	U	I	L	L	E	E	S	I	A	N	A	D	U	O	S
F	L	T	R	O	U	P	E	A	U	C	L	A	V	E	C	I	N	I	N
I	O	A	H	A	O	G	F	T	N	V	B	O	E	R	V	A	N	R	O
T	F	R	B	U	N	I	O	O	N	A	A	C	G	E	A	E	D	O	T
I	F	A	L	O	E	G	B	U	C	A	U	U	R	N	X	C	E	C	A
S	U	E	L	S	U	L	O	H	V	Y	T	T	R	P	A	V	C	A	R
O	S	R	T	B	E	R	E	R	E	E	I	U	L	I	I	T	O	I	I
P	Q	A	E	S	A	L	A	R	A	G	R	O	O	C	E	B	I	L	A
S	U	E	S	M	I	N	N	G	E	E	R	N	O	G	A	N	F	L	L
I	E	E	F	E	E	I	I	T	E	E	L	M	A	V	E	E	F	E	E
D	E	E	R	F	P	D	E	E	V	E	T	L	O	N	R	D	E	T	M
E	N	E	R	O	R	N	E	I	E	E	I	I	I	D	T	A	E	O	S
N	A	I	H	I	D	O	T	A	I	N	R	Z	N	T	N	E	S	U	I
I	R	C	D	R	A	O	Y	N	Y	S	E	O	I	A	E	R	S	R	T
D	C	O	O	N	M	S	A	A	E	A	F	C	T	H	U	V	E	I	E
A	E	N	U	T	E	Z	R	R	B	R	L	I	O	E	G	L	E	S	L
N	L	L	I	L	I	F	E	O	O	L	F	I	O	I	E	R	D	M	H
E	O	E	E	Z	E	X	E	M	C	E	E	S	W	V	M	M	I	E	T
R	L	T	N	E	M	I	D	E	S	A	I	R	E	Z	Z	I	P	K	A
G	T	R	O	P	E	S	S	A	P	R	E	G	N	E	L	L	A	H	C

## SOLUTIONS DES JEUX PRÉCÉDENTS

### MOTS FLÉCHÉS

**HORIZONTALEMENT**  
 JUNIOR - FAISAN - DEGROSSI - PSY - TOGE - TU - ERE - L - ORTEIL - ALLO - BEC - ESTURGEON - LIANTE - NEON - FIESTA - U - GI - ME - ENTIERS - N - FISC - TETU - NON - N - HOSTO - GOBE - CESAR - ENROBEE - PREVENU - AI - ACEREE - EMOI - T - ACES - TRISTES - FRIT - CRANA - DA - GATEAU - EIDER - TOLES - CARTONS.

**VERTICALEMENT**  
 JUDO - ELIMINE - CARGO - NEGOCIEES - SPECIAL - NIGER - AS - CHARRETTE - OR - TENTE - OREES - ES - PROTESTANTS - VE - CA - SUITE - TETEE - TRUC - IFS - LU - MITONNERA - A - AIE - RN - EU - RUMINER - RI - RAGEUR - GO - OSAIT - SPELEO - SNOBAIT - DO - MAS - LONG - OBEI - EDEN - NYLON - INNEE - TSARS.

### MOTS CROISÉS

**HORIZONTALEMENT**  
 1- ZESTE - EPEE 2- AMI - MINEUR 3- MASSIF - NEO 4- AN - ASSIS - D 5- ELLE - CIME 6- OREE - CAFE 7- B - VENIR - US 8- TOI - IVETTE 9- USERAI - RET 10- SERA - LUISE.

**VERTICALEMENT**  
 1- ZAMA - OBTUS 2- EMANER - OSE 3- SIS - LEVIER 4- T - SALEE - RA 5- EMISE - NIA 6- IFS - CIVIL 7- EN - ICARE - U 8- PENSIF - TRI 9- EUE - MEUTES 10- ERODE - SETE.

**4x4** Canonniers - Érotique  
 Guet-apens - Mémorandum

**BIFFE-TOUT : MARCHA**



Page réalisée  
par Souiki Sidali



## 10/10 GUEROUABI SOUTIENT LES VERTS

À l'approche du match décisif face à la Jordanie au Mondial 2026, le comédien Merouane Guerouabi a lancé une chanson de soutien à l'équipe nationale. À travers ce titre, il adresse un message d'encouragement aux joueurs, les appelant à se surpasser et à tout donner sur le terrain afin de décrocher leur qualification pour le deuxième tour. Avec plus d'un million et demi vues, les internautes ont salué cette initiative, estimant que ce genre de soutien artistique contribue à renforcer la motivation et l'esprit patriotique autour de la sélection nationale.



## 9/10 NINHO AFFICHE SA FIERTÉ

Le rappeur Ninho a réagi avec émotion après avoir appris que ses morceaux sont les plus écoutés dans le vestiaire de l'équipe de France lors de la Coupe du monde. Invité sur RMC Sport, il a exprimé sa fierté de voir sa musique accompagner les Bleus dans une compétition aussi importante. Il a aussi rappelé entretenir de bonnes relations avec plusieurs internationaux français et leur a adressé ses encouragements pour la suite du tournoi. Avec plus de 210k vues, les internautes saluent la fierté et l'influence de Ninho.

## 8/10 VOYAGE CULINAIRE AVEC DES MAMIES



À New York, le restaurant «Enoteca Maria» propose une expérience unique où de vraies grands-mères du monde entier cuisinent leurs recettes traditionnelles. Chaque jour, une mamie différente prépare des plats de son pays, offrant une cuisine familiale, authentique et chaleureuse. Avec plus de 140k vues, les internautes adorent le concept.

## 7/10 «YA RAYAH» ENFLAMME PARIS

Lors de son récent concert à Paris, le chanteur franco-algérien Slimane a créé l'émotion en interprétant «Ya Rayah», le célèbre titre du regretté Dahmane El Harrachi. Dès les premières notes, le public a repris la chanson en chœur, transformant la salle en une véritable fête aux couleurs de l'Algérie. Cette prestation a une nouvelle fois mis en lumière l'attachement de Slimane à ses origines et sa volonté de faire rayonner le patrimoine musical algérien auprès d'un large public. Avec plus de 66k vues, les internautes ont salué un moment émouvant et authentique, louant la fierté avec laquelle Slimane met en valeur la culture algérienne sur la scène internationale.



## 6/10 LE COME-BACK DE RONALDINHO!



À 46 ans, la légende brésilienne Ronaldinho sort de sa retraite ! Il a signé un contrat officiel avec le club de Ravenne, en troisième division italienne. L'ancien Ballon d'or va aussi devenir actionnaire de l'équipe. Avec plus de 13k réactions, les internautes précisent que revoir son sourire magique sur un terrain de foot, même pour cinq minutes, c'est un pur bonheur !

## 5/10 L'ÉQUATORIENNE AUX 7 COUPES DU MONDE



María del Jesús Pinargote a la vie rêvée de tout fan de football. En 1998, cette Équatorienne de 65 ans gagne un concours incroyable avec Coca-Cola. Le prix ? Des invitations à vie pour toutes les Coupes du monde, tous frais payés (matches, avions, hôtels, repas) avec l'invité de son choix ! Depuis, elle a voyagé sur quatre continents et vu sept éditions de suite. Malheureusement, cette année, des soucis de santé l'empêchent de venir en Amérique du Nord pour vivre l'édition 2026. Une aventure unique qui prend une pause forcée. Avec plus de 13k réactions, les internautes soulignent que c'est le meilleur gain de l'histoire des concours.

## 4/10 RETROUVAILLES APRÈS 12 ANS



Douze ans après sa disparition au Caire, Nada a retrouvé sa famille. Enlevée à l'âge de 7 ans par une femme qui a profité d'une altercation dans la rue, elle a été privée d'école et de liberté durant des années. La ravisseuse a falsifié des documents pour cacher sa véritable identité et l'a exploitée dans la mendicité en la faisant passer pour une orpheline. Grâce aux enquêtes des autorités et aux tests ADN, la jeune femme a finalement été identifiée et réunie avec ses parents. La coupable a été condamnée à la prison à perpétuité. Avec plus de 4 300 réactions, les internautes se réjouissent des retrouvailles de Nada avec sa famille et saluent la condamnation exemplaire de la ravisseuse. Cette affaire relance le débat sur les enfants que l'on voit mendier dans les rues, rappelant que derrière certaines situations peuvent se cacher des formes d'exploitation.

## 3/10 VIOLENCES À LA PLAGE

Une bagarre aurait éclaté sur une plage et près de la corniche dans la wilaya de Tipasa, impliquant l'usage d'armes blanches. L'incident aurait semé la panique parmi les familles venues profiter d'un moment de détente et a fortement perturbé l'ambiance estivale. Avec plus de 2 700 réactions de colère et d'indignation, les internautes lancent des appels à des sanctions strictes contre les auteurs et un renforcement de la sécurité dans les espaces publics.

## 2/10 ALBERTA, NOUVELLE OPTION D'IMMIGRATION

L'ambassade du Canada en Algérie encourage les candidats à l'immigration à découvrir l'Alberta comme alternative au Québec. Alors que le Québec cherche à réduire ses seuils d'immigration, cette province de l'Ouest canadien mise davantage sur l'accueil des francophones et des bilingues. L'Alberta offre un niveau de vie élevé, un marché du travail dynamique et de nombreuses opportunités professionnelles, notamment dans la santé, les services et l'hôtellerie. Toutefois, la maîtrise de l'anglais demeure un atout essentiel pour réussir son intégration. Afin d'informer les candidats algériens, l'ambassade invite le public à participer à une webconférence intitulée «Vivre en français en Alberta», consacrée aux perspectives d'emploi et à la vie francophone dans la province. Avec des dizaines de réactions, certains internautes saluent cette initiative, estimant que l'Alberta représente une excellente opportunité pour les Algériens bilingues.



## 1/10 APPEL À DES PEINES RENFORCÉES

De plus en plus de témoignages évoquent des représailles de la part de certains individus, impliqués dans des activités criminelles, contre des citoyens ayant porté plainte contre eux. Ces actes d'intimidation ou de violence visent à faire pression sur les victimes et leurs familles, créant un climat de peur durable. Pour de nombreux internautes, ce phénomène fragilise la confiance dans les institutions, car même en sollicitant la police, certains se sentent toujours exposés à des risques. Face à cela, des voix s'élèvent en ligne pour réclamer des sanctions plus sévères lorsque les agressions sont clairement liées à des représailles après une plainte, afin de mieux protéger les victimes et dissuader ce type de comportements. Une publication sur le sujet a accumulé des dizaines de réactions.

## SITUATION AU SOUDAN

# L'ALERTE ROUGE DE L'UNION AFRICAINE

*L'Union africaine tente de maintenir la pression diplomatique afin d'éviter une nouvelle aggravation du conflit.*

**L**a situation sécuritaire au Soudan continue de se détériorer, suscitant une nouvelle réaction d'inquiétude au niveau continental. Le président de la Commission de l'Union africaine, Mahmoud Ali Youssouf, a exprimé, hier, sa «profonde préoccupation» face à l'intensification des combats, notamment dans la ville d'El-Obeid et ses environs, dans l'État du Kordofan du Nord.

Dans un communiqué officiel publié par l'organisation continentale, le responsable de l'UA a mis en garde contre la dégradation continue de la situation sécuritaire et humanitaire à travers l'ensemble du territoire soudanais. L'institution souligne que l'escalade actuelle des violences aggrave encore davantage une crise déjà marquée par de lourdes conséquences pour les populations civiles.

### APPEL À LA CESSATION IMMÉDIATE DES HOSTILITÉS

Face à cette détérioration rapide, l'Union africaine appelle l'ensemble des parties prenantes au conflit à un arrêt immédiat des hostilités. Le président de la Commission exhorte les acteurs sur le terrain à faire preuve de retenue et à respecter strictement leurs obligations en vertu du droit international humanitaire.

Le communiqué insiste également sur la nécessité de garantir la protection des civils, qui demeurent les principales vic-



times de l'intensification des affrontements. L'UA rappelle, à ce titre, les engagements contenus dans la Déclaration de Djeddah, notamment en matière d'accès humanitaire sûr, rapide et sans entrave pour les populations affectées.

Au-delà de l'urgence d'un cessez-le-feu, l'organisation continentale met l'accent sur la question des responsabilités. Elle réaffirme la nécessité de rendre des comptes pour toutes les violations et abus commis contre les civils, dans un contexte où les accusations de crimes de

guerre et d'exactions se multiplient. L'UA appelle également les acteurs extérieurs à la crise à éviter toute action susceptible d'alimenter ou d'aggraver le conflit. Cette mise en garde intervient alors que la guerre au Soudan s'inscrit de plus en plus dans une dynamique régionale complexe, impliquant divers soutiens et influences extérieures.

Dans sa déclaration, l'Union africaine réaffirme, par ailleurs, son engagement en faveur de la souveraineté, de l'unité et de l'intégrité territoriale du Soudan. Elle

insiste sur la nécessité de préserver les fondements institutionnels du pays, fragilisés par des mois de confrontation armée. L'organisation continentale plaide pour la relance d'un processus politique inclusif, susceptible de réunir les différentes parties autour d'une solution durable. L'objectif affiché est de restaurer la paix, la stabilité et l'ordre constitutionnel, dans un pays profondément éprouvé par la guerre.

### UNE CRISE HUMANITAIRE PERSISTANTE

Au-delà des déclarations diplomatiques, la situation sur le terrain reste marquée par des déplacements massifs de populations, des pénuries alimentaires et un effondrement partiel des services essentiels. Les combats à El-Obeid et dans le Kordofan du Nord viennent s'ajouter à une crise humanitaire déjà critique.

Dans ce contexte, l'Union africaine tente de maintenir la pression diplomatique afin d'éviter une nouvelle aggravation du conflit. Mais sur le terrain, les perspectives d'un apaisement rapide demeurent limitées, tant les lignes de fracture entre les parties restent profondes.

Alors que les appels internationaux se multiplient, la situation au Soudan continue de représenter l'un des foyers de tension les plus préoccupants du continent africain.

R. N.

## 181<sup>e</sup> ANNIVERSAIRE DES ENFUMADES DES OULED RIAH

# La stratégie mémorielle de l'État mise en avant



Le ministre des Moudjahidine et des Ayants droit, Abdelmalek Tacherift, a présidé, hier, à Alger, une conférence consacrée à la commémoration du 181<sup>e</sup> anniversaire des enfumades des Ouled Riah, survenues dans les monts du Dahra, à Mostaganem.

L'événement a été organisé par le Centre national d'études et de recherche sur la Résistance populaire, le mouvement national et la Révolution du 1<sup>er</sup> Novembre 1954 (CNERMN54), en présence de représentants de la famille révolutionnaire et de chercheurs spécialisés dans l'histoire nationale.

### UNE PRIORITÉ AFFICHÉE PAR LES POUVOIRS PUBLICS

Dans son allocution d'ouverture, le ministre a rappelé l'importance accordée par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, au dossier de la mémoire nationale, considéré comme un pilier

de l'identité et de la dignité du pays.

Il a souligné que cette orientation se traduit par plusieurs initiatives visant à renforcer la place de la mémoire dans les politiques publiques, notamment à travers l'élaboration d'un projet de loi sur la mémoire nationale, actuellement en préparation par le secteur des moudjahidine. Ce texte vise, selon lui, à protéger, préserver, valoriser et transmettre le patrimoine historique aux générations futures.

Le ministre a également évoqué les préparatifs en cours pour la tenue des Assises nationales de la mémoire, annoncées par le chef de l'État. Cet espace de concertation devrait permettre, selon les autorités, de consolider la culture historique et de renforcer la conscience nationale face aux tentatives de falsification ou d'oubli.

La conférence a été marquée par deux communications scientifiques portant sur les enfumades du Dahra. La première est

intitulée «Les Enfumades du Dahra de juin 1845 : un crime à part entière», tandis que la seconde revient sur «L'écho des enfumades des Ouled Riah dans la presse française». Ces interventions ont mis en lumière le contexte historique de ces événements, considérés comme l'un des épisodes les plus violents de la répression coloniale en Algérie au XIX<sup>e</sup> siècle.

### UN CRIME INSCRIT DANS LA MÉMOIRE COLLECTIVE

Les organisateurs ont rappelé que cette rencontre vise à approfondir la recherche historique sur les politiques de répression coloniale, à documenter les événements liés aux enfumades à partir de sources fiables, et à encourager les études académiques consacrées à la résistance populaire.

L'objectif affiché est également de renforcer la conscience historique chez les jeunes générations, de préserver la mémoire nationale et de valoriser les sacrifices des chouhada, tout en consolidant les efforts de documentation des crimes coloniaux et en favorisant la coopération entre institutions de recherche.

Pour rappel, les monts du Dahra, situés entre l'est de Mostaganem et l'ouest de Chlef, ont été le théâtre de plusieurs enfumades ayant causé la mort de plus d'un millier de personnes issues notamment des tribus des Ouled Riah, des Sbih, des Beni Zeroual et des Beni Zentis.

Ces massacres, survenus en 1844 et en 1845, ont été perpétrés par les forces coloniales françaises en représailles au soutien apporté par les populations locales à la résistance menée par Chérif Boumaâza entre 1845 et 1847.

## CATALOGUE NATIONAL DES SEMENCES

# Enregistrement de six nouvelles variétés



Un arrêté portant enregistrement de six nouvelles variétés de blé dur et d'orge au catalogue officiel des espèces et variétés de semences et plants a été récemment publié, a annoncé hier le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Kamel Baddari.

Dans une publication diffusée sur ses réseaux sociaux, le ministre a indiqué que les nouvelles variétés de blé dur enregistrées sont «Gouraya», «lthri» et «ltijj», tandis que celles de l'orge portent les dénominations «Thiziri», «Habiba» et «Thafath». Selon la même source, cette décision s'inscrit dans une dynamique de renforcement de la souveraineté alimentaire, en mettant en avant le potentiel de ces nouvelles semences pour améliorer la production agricole nationale et offrir de nouvelles perspectives aux agriculteurs. Le ministre a également souligné le rôle central de l'université et de la recherche scientifique dans l'accompagnement du développement économique et agricole du pays, estimant que ces avancées traduisent la capacité des institutions académiques à proposer des solutions concrètes à fort impact national. Cette reconnaissance officielle est présentée comme le résultat d'un travail scientifique soutenu, mené notamment par la professeure Leila Mekliche de l'École nationale supérieure agronomique, dont les recherches en sciences agronomiques ont permis l'obtention de ces nouvelles variétés considérées comme adaptées aux objectifs de développement agricole en Algérie.